

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE TERRITORIALE  
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

---

**Compte rendu du 28 mars 2017**

# PARTICIPANTS

## Présents :

Imed BENTALEB, sous-préfet en charge des Affaires économiques représentant le Préfet de Meurthe-et-Moselle

## Membres élus

Marie-Christine BOUDOT-DESHONS, Daniel CERUTTI, Jacques-Philippe CHEVALIER, Marie-Jo DAVANZO, Marie DE METZ NOBLAT, Christian FAIVRE, Hervé GARNIER, Pierre GRILLOT, Arnaud HABRANT, Denis HEFTRE, Jacques HENRION, Jérôme KIEFFER, Valérie LUNG-BROGLIA, Delphine MANZANO, Brigitte MEYER, Stéphane MORETTI, François PELISSIER, Philippe PERRIN, Laurence REBECK, Stéphane ROBERT-GRANDJEAN, Daniel RODER, Gilles SCHAFF, Didier VAUCOIS

## Membres associés

Pascal CARRERAS, Béatrice CUIF-MATHIEU, Philippe DURST, Jean-Sébastien MENGIN, Marie-Caroline ORLUC, Stéphanie TABOUILLOT, Joel VIGNERON

## Conseillers techniques

Thierry GIGOUT, Colette HEISSER, Alex MÜLLER, Sébastien PLAID

## Personnes qualifiées

Daniel DUPONT, Directeur régional Banque de France, Ophélie DIEUDONNE, Chargée de Mission Tutelle des CCI DIRECCTE, Alban VIBRAC, Président de la CGPME de Meurthe-et-Moselle

## Permanents

Natalia FONTENEAU, Chef de Cabinet, Lina GILSON, Directrice Générale, Christine LACOSTE, Assistante de la Directrice Générale, Eric TAVERNE, Directeur de Cabinet

## Invités

Laurent BERARD, KPMG, Philippe REGNIEZ

## Excusés :

## Membres élus

Philippe AUBRY, Christine BERTRAND, Jean BOONEN, André CARLOTTI, Jean-Louis KAYSER, Adeline MASSON-THOMAS, Marianne MAURICE, Véronique MILLET, Nathalie UDASSE

## Membres associés

Olivier BERTRAND, Marie-Hélène BRION, Valérie CALAMIA, Fabrice CHARTREUX, Valérie CREUSOT-RIVIERE, Richard ENGEL, Olivier LOUE

## Conseillers techniques

Marie CANTON, Laurine DEBACKER JOBERT, Philippe DUPONT, Nicole GIRARD, Blandine OZDEMIR

**Personnes qualifiées**

Jean ARNOULD, Président UIMM Lorraine, Aurélien DAUBAIRE Directeur Régional INSEE Lorraine, Martial MUNIER, Président de la Délégation Meurthe-et-Moselle UIMM Lorraine, Gérard RENOUARD, Président de la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle

**Permanents**

Gilles ROUX, Directeur Services aux Entreprises et aux Territoires, Olivier SIMON, Directeur Aménagement et Infrastructures

**Invité**

Gilbert STIMPFLIN, Président de la CCI Grand Est

**Absents :****Membres élus**

Patricia GUIRLINGER

**Membres associés**

Astrid CANADA, Philippe MARCHAND

**Personnes qualifiées**

Michel BEDU, Président de la Fédération Départementale de l'Industrie Hôtelière ; Charles CUNAT, Président du Tribunal de Commerce de Nancy, Jean-Paul DAUL Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle, Philippe DIDELOT Directeur de la DIRECCTE unité territoriale 54, Claude D'HARCOURT, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé; Roland ESCH, Président du Tribunal de Grande Instance de Nancy, Gérard HOLZHAMMER, Président du Conseil des Prud'hommes de Nancy

# SOMMAIRE

1	Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 12 décembre 2016 .....	7
2	Examen du Budget Primitif 2017 .....	8
3	Missions du 1 <sup>er</sup> Vice-président de la CCI de Meurthe-et-Moselle .....	8
4	Nomination du Directeur Général .....	8
5	Organisation de la CCI .....	10
6	Désignation de conseillers techniques supplémentaires .....	10
7	CCI Métropolitaine .....	11
8	Mandats extérieurs : désignations .....	12
9	Appels à cotisation .....	12
9.1	Initiative Pays Haut : appel à cotisation au titre de l'année 2016 du montant de 80€ .....	12
9.2	Nancy Tourisme et Evénements : demande d'adhésion pour l'année 2017 du montant de 30€ . .	12
9.3	Conseil de développement du Pays Lunévillois : demande d'adhésion au titre de l'année 2016 du montant de 10 € .....	12
9.4	Initiative Bassin Briey Orne : demande de cotisation au titre de l'année 2017 du montant de 100 € .....	12
9.5	CEL (Cercle Economique Lorrain) : demande de cotisation au titre de l'année 2017 du montant de 80 € .....	13
9.6	Rives de Meurthe : appel à cotisation au titre de l'année 2017 du montant de 150 euros .....	13
9.7	IGR : Institut de la Grande Région : demande d'adhésion au titre de l'année 2017 du montant de 300 € .....	13
10	Demandes de subvention .....	15
10.1	Tribunal de Commerce de Briey : demande subvention au titre de l'année 2016 .....	15
11	CAREP : (Centre d'Accueil et de Ressources pour Entreprises du Pays Val de Lorraine) : Reprise des actions détenues par Sémaphore au capital du CAREP .....	15
12	CAREP : (Centre d'Accueil et de Ressources pour Entreprises du Pays Val de Lorraine) : Reprise des actions détenues par le PETR Val de Lorraine (Pôle d'équilibre territorial) .....	16
13	Mise à disposition de locaux de la CCI 54 au profit de RACINE .....	17
14	Sport en entreprise .....	18
15	Délégations de signature .....	20
16	Questions diverses : .....	20
16.1	Consultation de la CCI Grand Est sur le choix du siège définitif de la CCI Grand Est .....	20
16.2	Gestion des mandats .....	21
16.3	Fonctionnement des groupes de travail des Territoires .....	21

16.4	Modalités de fonctionnement élus – permanents .....	22
------	-----------------------------------------------------	----

*Annexes*

*Annexe 1 : Plaquette de présentation du Budget Primitif 2017*

*Annexe 2 : Synthèse du Budget Primitif 2017*

*Annexe 3 : Missions du 1<sup>er</sup> vice-président*

*Annexe 4 : Organigramme de la CCI*

*Annexe 5 : Proposition de répartition des mandats extérieurs*

# PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

La Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Meurthe-et-Moselle s'est réunie en Assemblée Générale le mardi 28 mars 2017, à 18h dans ses locaux, 53 rue Stanislas à Nancy.

Le président salue la présence de Monsieur le sous préfet en charge des affaires économiques Imed BENTALEB représentant Monsieur le Préfet de Meurthe-et-Moselle, Alban VIBRAC, Président de la CPME de Meurthe-et-Moselle, Daniel DUPONT, Directeur Banque de France.

Le président François PELISSIER souligne que c'est la première Assemblée Générale post-installation qui a un ordre du jour important, voir même stratégique, comportant notamment le vote du Budget.

Le Président rappelle quelques évènements et manifestations organisées par la CCI depuis le début de l'année :

- Les vœux communs CCI-CPME-Medef le 9 janvier
- Point de conjoncture avec la Banque de France le 9 février
- L'inauguration des nouvelles installations de Grand Nancy Aéroport le 24 février,
- La conférence sur « la nouvelle autorisation environnementale unique » avec la DREAL, la semaine de l'Industrie : matinale Direccte-Douane-Inpi
- Journées Portes Ouvertes des Entreprises (plus d'un millier de visiteurs dans les entreprises de Meurthe-et-Moselle du 17 au 27 mars)
- La Nuit de l'Orientation le 22 mars et plus de 2000 visiteurs
- Le premier diner de l'entreprise le 23 mars avec 240 dirigeants...
- Les deux réunions mensuelles d'information sur la **création** d'entreprises
- Les Portes Ouvertes de nos Centres de **Formation** des Apprentis (Laxou les 10 & 11 mars, Val de Lorraine le 5 avril, Lunévillois le 26), les mercredis de l'apprentissage mensuels, en attendant les nouveaux vendredis de la restauration (7 avril)
- Les manifestations de CCI **International** organisées en nos locaux (experts Mexique-Chili, Santé aux Etats-Unis, Journée Canada, les contrats commerciaux...)

## La CCI a accueilli différents acteurs et partenaires économiques :

- La Cérémonie des vœux EDF Est le 24 janvier
- Le Séminaire MGEL le 28 janvier
- La Soirée BNP Paribas du 25 janvier
- La Conférence de presse GRT GAZ le 1<sup>er</sup> février
- La Présentation du CJD le 3 février
- La Conférence IHEDN du 7 février
- La Soirée des mentors de Lorraine Inside le 15 mars
- La Réunion DGFIP le 17 mars

## Les évènements à venir sont :

- SiMSEO, la CCI et le Centre de Ressources Régional sur « La simulation numérique appliquée à votre métier » le 4 avril
- Orange, la CCI et Grand Est Numérique – « La transition numérique pour les PME » – 4 mai

- ICN & CCI – Le Coaching professionnel, quel apport pour mon entreprise ? – 16 mai
- Exposition Espace Gruber « Les Faïences de Saint-Clément entre tradition & modernité » du 11 avril au 8 mai (Inauguration le 18 avril)
- Rencontres Consuls-entreprises le 1<sup>er</sup> juin
- Soirée spéciale « Entrepreneurs de croissance dans le Grand Est » de la BNP le 26 avril.
- Business Cool Festival le 2 septembre (L'entraînement foot de l'équipe CCI reprend demain soir)
- Tour de France de la transmission d'entreprises - Octobre
- Soirée CCEF – Russie – novembre
- Forum France – Afrique en décembre

La CCI participera au Salon des Entreprises Lorraines (le 30 mars) et est partenaire du Printemps de l'Eco (du 3 au 7 avril) sur les Communautés de communes de Moselle et Madon et Pays du Saintois

Premier déjeuner avec les chefs d'entreprises a eu lieu en mars.

Et en 2018, le retour du forum économique.

Le Président rappelle la date du prochain séminaire des élus de la CCIT 54 qui aura lieu le 15 mai à 17h00.

#### **A noter :**

#### **Collecte humanitaire de l'Ecole Supérieure du Commerce et des Affaires**

Durant 2 jours, des étudiantes en BTS SP3S de l'ESCA ont réceptionné des vêtements d'occasion enfants, adolescents et adultes, dans les locaux de CCI Formation 54 à Laxou, au profit des Restos du Cœur.

\*BTS des Secteurs Sanitaire et Social de l'Ecole Supérieure du Commerce et des Affaires

#### **Performance pour Nancyport**

2 colis exceptionnels - un évaporateur et un séparateur- en provenance de Bulgarie sont arrivés vendredi 24 mars à NANCYPORT à Frouard.

Ces 2 pièces utilisées dans l'industrie alimentaire représentent au total 136 tonnes et presque 30 m de long sur 5 m de large. Elles sont parties lundi 27 en convoi exceptionnel pour la Marne.

## **1 Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 12 décembre 2016**

Le Président François PELISSIER indique que **tous les membres élus** ont été destinataires par mail du projet de compte rendu de l'Assemblée Générale du 12 décembre 2016 et le soumet à votre approbation de l'Assemblée Générale.

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le compte rendu de l'Assemblée Générale du 12 décembre 2017.*

## **2 Examen du Budget Primitif 2017**

Marianne MAURICE, Présidente de la Commission des Finances présente le Budget Primitif 2017.

*Annexe 1 : Plaquette de présentation du Budget Primitif 2017*

*Annexe 2 : Synthèse du Budget Primitif 2017*

Marianne MAURICE, Présidente de la Commission des Finances donne lecture de l'avis de la Commission des Fiances du 20 mars 2017 :

*« La Présidente et les membres de la Commission des Finances se sont réunis le lundi 20 mars 2017 pour examiner le Budget Primitif 2017. Ils ont donné un avis favorable à l'unanimité à ce budget.*

*La Présidente de la Commission des Finances, en son nom et au nom des membres de cette commission, propose que l'Assemblée Générale de la CCI de Meurthe-et-Moselle donne un avis favorable au Budget Primitif 2017. »*

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le Budget Primitif 2017 tel que présenté.*

## **3 Missions du 1<sup>er</sup> Vice-président de la CCI de Meurthe-et-Moselle**

Rapporteur : François PELISSIER

*Annexe 3 : Missions du 1<sup>er</sup> vice-président*

*Le Bureau du 06 février 2017 a donné un avis favorable.*

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la lettre de missions du 1<sup>er</sup> vice-président.*

## **4 Nomination du Directeur Général**

Le Président François PELISSIER rappelle qu'après chaque élection, le président informe l'Assemblée générale des attributions du Directeur général [article R711-70 Code de commerce].

Extrait du Règlement Intérieur :

Article 8-2 : Attributions

La fonction du Directeur général revêt trois aspects :

- fonction de conseil des élus,
- fonction de direction des services,

- mise en œuvre des actions.

### Conseil des élus

Le Directeur général participe de droit à toutes les instances de la Chambre et en assure le secrétariat général.

Il assiste les membres élus dans l'exercice de leurs fonctions. A ce titre, il les informe des conditions de régularité dans lesquelles les décisions doivent être prises et a la charge de leur mise en œuvre et du contrôle de régularité de toutes les opérations correspondantes [article R711-70 Code de commerce].

Il informe les membres élus des évolutions législatives et réglementaires concernant l'organisation et le fonctionnement de l'établissement.

Le Directeur général participe à l'élaboration des orientations stratégiques du projet de Chambre, des objectifs de la Chambre, et les traduit en termes budgétaires avec le Président.

Il informe le Président de l'évolution de la réglementation, en étudie les conséquences et propose les éventuelles modifications nécessaires.

Il met en place les actions décidées par la Chambre, conseille le Président dans son action.

Il assiste ou représente le Président, à sa demande, dans les relations avec la presse, les pouvoirs publics et l'environnement économique et institutionnel.

Le Directeur général assiste les élus dans le cadre des missions particulières qui leur sont confiées – plus particulièrement le Trésorier - et met à leur disposition les informations dont il dispose.

### Direction des services

Les services de la Chambre sont placés sous son autorité hiérarchique. Il est seul chargé de l'animation de l'ensemble des services ainsi que du suivi de leurs activités, de la réalisation de leurs objectifs et du contrôle de leurs résultats dont il rend compte au Président [article R711-70 Code de commerce].

Il est chargé de veiller à la sécurité et à la protection de la santé des collaborateurs placés sous son autorité. Il assume la responsabilité de l'application et du respect des règles d'hygiène et de sécurité dans le cadre et les limites des moyens financiers qui lui sont alloués [statut du personnel des CCI].

Le Directeur général anime l'équipe hiérarchique constituée par les Directeurs ou chefs de services et leur délègue des responsabilités. Il peut constituer un comité de direction et décide de sa composition.

A partir des choix stratégiques décidés par l'Assemblée générale, le Directeur général propose au Président un organigramme des services, définit les fonctions des agents, les révisé le cas échéant et propose si nécessaire des créations de poste.

Il lui revient d'arrêter une organisation interne, des méthodes de gestion, procédures administratives, contrôle de la qualité des services, du budget, c'est-à-dire un ensemble de mesures concourant au bon fonctionnement de la Chambre.

Il contrôle le contenu et la cohérence des informations que ses services souhaitent transmettre aux élus.

Le Directeur général assure la gestion quotidienne du personnel. Il décide, en accord avec le Président, des classifications, sanctions, rémunérations, appréciations.

Il cherche en permanence à assurer la meilleure occupation du personnel. Il contrôle les conditions de travail. Il décide du programme de formation. Il assure les relations avec les représentants du personnel. Il assiste les élus dans le cadre de la commission paritaire locale.

#### Mise en œuvre d'actions

Le Directeur général établit un plan d'entretien des locaux, définit les travaux à entreprendre et décide de l'affectation des locaux. Il propose les investissements nécessaires.

Le Directeur général dirige l'exécution du projet de Chambre et du budget, en contrôle la réalisation et rend compte au Président, en assurant les liaisons nécessaires avec le Trésorier.

Article 8-3 : Exclusivité, devoir de réserve et principe de neutralité

Il doit consacrer tout son temps professionnel à sa fonction de Directeur général de la Chambre.

Il est astreint au devoir de réserve et, dans l'exercice de ses fonctions, au respect du principe de neutralité [article R711-70 Code de commerce].

Le Président propose la candidature de Lina GILSON.

Par son courrier en date du 2 février 2017 et conformément à l'article R711-70 du Code de Commerce le Président de la CCI Grand Est Monsieur Gilbert STIMPFLIN a donné un avis favorable à la candidature de Madame Lina GILSON.

Le Président confirme la nomination de Lina GILSON au poste de Directrice Générale.

*Le Bureau du 06 février 2017 a donné un avis favorable*

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité cette proposition de nomination au poste de Directeur Général.*

## **5 Organisation de la CCI**

Le Président François PELISSIER présente le projet d'organigramme des services de la CCI.

*Annexe 4 : Organigramme de la CCI*

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité cette proposition de nouvelle organisation.*

## **6 Désignation de conseillers techniques supplémentaires**

Le Président François PELISSIER rappelle que la désignation des conseillers techniques est prononcée par l'Assemblée générale sur proposition du bureau pour le mandat en cours.

Le départ ou la cessation de fonctions de l'intéressé entraînant ipso facto sa radiation comme

conseiller technique ; il peut être pourvu à son remplacement dans les conditions de l'article ci-dessus et pour la durée restante de la mandature.

**En cours de mandat, de nouveaux conseillers techniques peuvent être nommés.**

Le Président propose de désigner Vincent Barbaras et Philippe Regniez.

*Le Bureau du 06 février 2017 a donné un avis favorable.*

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité cette proposition de désignations.*

## **7 CCI Métropolitaine**

Le Président François PELISSIER soumet au vote de l'Assemblée Générale la proposition de délibération relative à la création de la Chambre de commerce et d'industrie métropolitaine de Grand Nancy et de Meurthe-et Moselle :

**Vu :**

- Le Code de commerce et particulièrement ses articles L710-1 et L711-1 ;
- Le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L5217-1 et L5217-2;
- Le décret n° 2016-490 du 20 avril 2016 portant création de la métropole dénommée « Métropole du Grand Nancy » ;
- L'avis du Bureau du 6 février 2017 ;

Prenant acte que Nancy, chef-lieu de la circonscription consulaire de la Chambre de commerce et d'industrie de Meurthe-et-Moselle et les 19 communes qui l'environnent, constituent désormais une métropole, la Chambre considère qu'il lui appartient désormais de s'adapter de façon positive à cette importante évolution institutionnelle. La métropole de Nancy est l'interlocuteur naturel de la Chambre qui, sans négliger ses implantations dans les Terres de Lorraine, le Pays-Haut, le Val de Lorraine et le Lunévillois, doit prendre en compte le rôle d'entraînement économique et social de la Métropole pour le développement de toute sa circonscription. Ainsi, usant de la faculté que lui donne la loi, la Chambre de commerce et d'industrie territoriale de Meurthe-et-Moselle entend devenir Chambre de commerce et d'industrie métropolitaine de Grand Nancy et de Meurthe-et-Moselle et, par voie de conséquence, exercer par « priorité des compétences prévues pour les chambres de commerce et d'industrie territoriales [...] pour animer la vie économique, industrielle et commerciale du bassin de vie correspondant à sa circonscription, sans préjudice des compétences dévolues aux collectivités territoriales. »

**Sur le rapport du Président, la Chambre de commerce et d'industrie territoriale de Meurthe-et-Moselle décide :**

- À la date de la présente délibération, la Chambre de commerce et d'industrie de territoriale de Meurthe-et-Moselle engage le processus de substitution de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Meurthe-et-Moselle existante en CCI Métropolitaine.
- Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

*Le Bureau du 06 février 2017 a donné un avis favorable.*

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité cette proposition de délibération.*

## 8 Mandats extérieurs : désignations

*Annexe 5 : Proposition de répartition des mandats extérieurs*

*Le Bureau du 06 février 2017 a donné un avis favorable à ces propositions de désignations.  
L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité l'ensemble des propositions de désignations.*

## 9 Appels à cotisation

Le Président François PELISSIER présente les appels à cotisations.

### 9.1 Initiative Pays Haut : appel à cotisation au titre de l'année 2016 du montant de 80€.

*Pour mémoire* : L'Assemblée Générale du 30 novembre 2015 a décidé le paiement de la cotisation au titre de l'année 2015.

*Le Bureau du 06 février a donné un avis favorable.  
L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le paiement de cette cotisation.*

### 9.2 Nancy Tourisme et Evénements : demande d'adhésion pour l'année 2017 du montant de 30€.

*Pour mémoire* : L'Assemblée Générale du 30 novembre 2015 a décidé le paiement de la cotisation au titre de l'année 2016.

*Le Bureau du 06 février a donné un avis favorable.  
L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le paiement de cette cotisation.*

### 9.3 Conseil de développement du Pays Lunévillois : demande d'adhésion au titre de l'année 2016 du montant de 10 €.

*Pour mémoire* : L'Assemblée Générale du 30 novembre 2015 a décidé le paiement de la cotisation au titre de l'année 2015.

*Le Bureau du 06 février a donné un avis favorable.  
L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le paiement de cette cotisation.*

### 9.4 Initiative Bassin Briey Orne : demande de cotisation au titre de l'année 2017 du montant de 100 €.

*Pour mémoire* : L'Assemblée Générale du 30 novembre 2015 a décidé le paiement de la cotisation au titre de l'année 2016.

*Le Bureau du 06 février a donné un avis favorable.  
L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le paiement de cette cotisation.*

#### **9.5 CEL (Cercle Economique Lorrain) : demande de cotisation au titre de l'année 2017 du montant de 80 €.**

Pour mémoire : L'Assemblée Générale du 27 juin 2016 a décidé le paiement de la cotisation au titre de l'année 2016.

*Le Bureau du 06 février a donné un avis favorable.  
L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le paiement de cette cotisation.*

#### **9.6 Rives de Meurthe : appel à cotisation au titre de l'année 2017 du montant de 150 euros**

*Le Bureau du 06 février a donné un avis favorable.  
L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le paiement de cette cotisation.*

#### **9.7 IGR : Institut de la Grande Région : demande d'adhésion au titre de l'année 2017 du montant de 300 €.**

L'IGR est une association internationale dont le siège est situé à la **Maison de la Grande Région** à Esch sur Alzette.

Elle a été créée il y a trente ans par des personnalités sarroises et luxembourgeoises rejointes par des personnalités belges, rhénanes puis lorraines. Parmi elles **André Rossinot**.

La présidence de l'IGR a été assurée pendant de longues années par **Charles Ferdinand Nothomb**. Le président est actuellement **Roger Cayzelle** depuis 2013. Il y a un vice-président par région :

- |                            |            |
|----------------------------|------------|
| - <b>Bruno Echterbille</b> | Wallonie   |
| - <b>Bruno Theret</b>      | Luxembourg |
| - <b>Günther Schartz</b>   | Rhénanie   |
| - <b>Hans Peter Georgi</b> | Sarre      |
| - <b>Gérard Rongéot</b>    | France     |

**Jean-Paul Guilianelli** est le Secrétaire Général, **Yves Sand (BPALC)** le trésorier.

L'IGR rassemble des personnalités assez identifiées dans le paysage transfrontalier (**René Collin, Peter Moll, Benoit Lutgen, Pascal Ickx, Jean-Luc Bohl, Paul Helminger, Günther Schartz, Hanspeter Georgi**) mais plus généralement toutes celles et tous ceux qui veulent agir dans et pour l'espace transfrontalier

L'association bénéficie par ailleurs de l'adhésion ou du soutien d'un certain nombre **d'institutions et de collectivités**

Le gouvernement **Wallon**, la Province du **Luxembourg Belge**, le gouvernement du **Grand-Duché**, le gouvernement **Sarrois**, le conseil départemental de **Moselle et de la Meurthe et Moselle**, **Nancy**

**Métropole, Metz Métropole, la ville de Thionville, le ville d'Aubange**

L'IGR est également soutenu par des **entreprises ou des organismes privés** :

**Luxembourg Air Rescue, la BPALC, le Centre Robert Schuman, la Chambre de Commerce du Luxembourg, la CCI 57, Neukirsch et Partner, Eurégio, la Fédération des travaux publics 57, l'Unicem** la fondation sarroise **Europa, Kulturfabrik** à Esch ainsi que par des **PME** du Grand Est

Enfin **la SOLEP** et la fondation luxembourgeoise **IDEA, Entreprendre en Lorraine Nord** sont partenaires de l'IGR

**Les cotisations** ont été fixées à 50€ pour les individus, 150€ pour les associations, 300€ pour les institutions. Une dizaine de **partenaires VIP** apportent un soutien plus important. L'activité de l'IGR s'appuie exclusivement sur le bénévolat.

L'association est **apolitique** mais elle peut accueillir des personnalités politiques ou des élus qui s'engagent à titre individuel ou à travers leur institution. Le CA de l'IGR est garant du **respect des équilibres politiques**.

L'IGR continuera à développer en 2017 ses ambitions en situant son action au cœur de la Grande Région transfrontalière, un territoire dans lequel **la Lorraine** et maintenant **les Ardennes** doivent prendre toute sa place.

Plusieurs objectifs sont engagés :

1. Renforcer l'IGR dans chaque région grâce à l'arrivée de **nouvelles compétences et de nouvelles adhésions**. L'IGR compte actuellement une centaine des membres et une trentaine d'organismes collectifs.

Les « **Rencontres de l'IGR** » et les « **Brunchs de l'IGR** » se veulent des lieux de mise en réseau des adhérents de l'association autour de personnalités de la Grande Région Transfrontalière. Ces initiatives ont accueilli récemment le secrétaire d'Etat luxembourgeois au développement durable, les ministre des finances luxembourgeoise et sarrois, le ministre du travail luxembourgeois. Dès février l'IGR recevra **le ministre de l'aménagement du Grand-Duché et le maire de Thionville**.

2. Cerner, en lien avec le Sommet de la Grande Région, **les défis qui attendent l'espace transfrontalier** et préciser les réponses possibles. Un premier colloque a été réalisé **le 7 novembre 2016 sur le thème « Quo Vadis Grande Région »**. Il sera poursuivi le 1<sup>o</sup> juin et 16 novembre 2017 à travers dex colloques internationaux au Kirchberg en lien avec **la Chambre de commerce du Grand-Duché, le SOLEP et IDEA**. Plusieurs **thématiques** sont pressenties : le télétravail, la démographie, les flux dans la Grande Région, les réseaux urbains, le numérique, les clusters transfrontaliers, les langes.....
3. Donner plus de **visibilité** à la problématique transfrontalière et aux initiatives engagées. L'association avec **le mensuel lorrain L'ESTRADE** le permet à travers ses pages « Grande Région »
4. Enfin l'IGR poursuivra en 2017 le travail réalisé avec le **RED (Réseau ruralité Développement)** sur le **numérique en milieu rural** et sur la création éventuelle d'un **Centre de ressource interrégional consacré à la ruralité**.

*Le Bureau du 06 février a donné un avis favorable.  
L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le paiement de cette cotisation.*

## **10 Demandes de subvention**

Le Président François PELISSIER présente la demande de subvention.

### **10.1 Tribunal de Commerce de Briey : demande subvention au titre de l'année 2016**

Le Président du Tribunal de Commerce de Briey nous sollicite pour le renouvellement, au titre de l'année 2016, des deux subventions annuelles accordées par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe-et-Moselle, la première destinée au Tribunal (fonds de concours) du montant de 3 300 € (soit 300 € par juge), la seconde à l'Association des Juges du Tribunal du montant de 1 750 €.

**Pour mémoire :** 3 300 € ont été versés en 2015 pour le Tribunal (fonds de concours) et 1750 € pour l'Association des Juges.

Proposition pour 2016 : versement d'une subvention de 3 300 € pour le Tribunal (fonds de concours) et 1 750 € pour l'association.

*Le Bureau du 06 février a donné un avis favorable.  
L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le paiement de cette subvention.*

## **11 CAREP : (Centre d'Accueil et de Ressources pour Entreprises du Pays Val de Lorraine) : Reprise des actions détenues par Sémaphore au capital du CAREP.**

Le Président François PELISSIER informe que la société SEMAPHORE, actionnaire du CAREP (Centre d'Accueil et de Ressources pour Entreprises du Pays Val de Lorraine) souhaite céder 100 actions qu'elle détient au sein de la société CAREP. Il est proposé d'acquérir ces actions sur la base des fonds propres de la SA CAREP au 31 décembre 2015, soit 1 122,40 euros par action pour un montant total de 112 240 euros.

**Pour mémoire :** La CCIT de Meurthe-et-Moselle détient 73 actions.

Le Président François PELISSIER soumet au vote de l'Assemblée Générale la proposition de délibération :

**Vu**

- Le Code de commerce,
- l'avis du Bureau en date du 6 février 2017 ;

### **Considérant**

- l'intention de la société SEMAPHORE de céder 100 actions qu'elle détient au sein de la SA CAREP
- la sollicitation du CAREP pour la reprise des actions détenues par la société SEMAPHORE ;

*L'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'industrie de Meurthe-et-Moselle, réunie le 28 mars 2017, dans ses locaux, 53 rue Stanislas à Nancy, sous la présidence de François PELISSIER,*

après présentation du rapport par le président,

après avoir constaté que le quorum est atteint,

*autorise le Président :*

- à acquérir 100 actions détenues par la société SEMAPHORE au capital du CAREP pour un montant de 112 240 € ;

*charge le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe-et-Moselle de l'exécution de la présente décision.*

*Le Bureau du 06 février 2017 a donné un avis favorable*

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité cette proposition de délibération.*

## **12 CAREP : (Centre d'Accueil et de Ressources pour Entreprises du Pays Val de Lorraine) : Reprise des actions détenues par le PETR Val de Lorraine (Pôle d'équilibre territorial)**

Le Président François PELISSIER informe que le PETR (Pôle d'équilibre territorial Val de Lorraine), actionnaire du CAREP (Centre d'Accueil et de Ressources pour Entreprises du Pays Val de Lorraine) souhaite céder 50 actions qu'il détient au sein de la société CAREP.

Par courrier en date du 24 février 2017 la CCI souhaitant augmenter sa participation au capital de CAREP a fait une offre d'acquisition de ces actions sur la base de leur valeur nominale pour un montant total de 11 000 euros.

Par courrier en date du 15 mars 2017 le PETR a refusé cette offre, la jugeant trop basse et propose d'engager une négociation sur une base supérieure, plus proche de la valeur réelle, et non seulement comptable, soit : 850 euros par actions, pour un montant total 42 500 euros.

**Pour mémoire :** La CCIT de Meurthe-et-Moselle détient 73 actions.

Le Président François PELISSIER soumet au vote de l'Assemblée Générale la proposition de délibération :

*Vu*

- Le Code de commerce,
- l'avis du Bureau en date du 6 février 2017 ;

*Considérant*

- l'intention PETR Val de Lorraine (Pôle d'équilibre territorial) de céder 50 actions qu'il détient au sein de la SA CAREP
- la sollicitation du CAREP pour la reprise des actions détenues par le PETR Val de Lorraine ;

*L'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'industrie de Meurthe-et-Moselle, réunie le 28 mars 2017, dans ses locaux, 53 rue Stanislas à Nancy, sous la présidence de François PELISSIER,*

après présentation du rapport par le président,

après avoir constaté que le quorum est atteint,

*autorise le Président :*

- à acquérir 50 actions détenues par le PETR Val de Lorraine au capital du CAREP pour un montant maximum de 42 500 € ;

*charge le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe-et-Moselle de l'exécution de la présente décision*

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité cette proposition de délibération.*

## **13 Mise à disposition de locaux de la CCI 54 au profit de RACINE**

Le Président François PELISSIER soumet au vote de l'Assemblée Générale la proposition de délibération :

*« Reprise, Accompagnement, Création, Innovation, pour les Nouvelles Entreprises »*

*Société par actions simplifiée unipersonnelle*

Dans le cadre de la stratégie de développement de RACINE sur le département de la Meurthe-et-Moselle, la CCI de Meurthe-et-Moselle propose de mettre à disposition à titre gracieux les locaux, sis 51 rue Stanislas - étages 1 et 2, lui permettant ainsi d'exploiter une nouvelle Pépinière

d'entreprises sur le territoire de la Métropole du Grand Nancy, qui sera également dédiée à l'accompagnement des porteurs de projets innovants..

Ainsi, cette pépinière aura l'avantage concurrentiel d'être située à « 2 pas » de la gare afin d'attirer un maximum de porteurs de projets et/ou d'investisseurs.

*Le Bureau du 06 février a donné un avis favorable.*

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité cette proposition de délibération.*

## 14 Sport en entreprise

A l'initiative d'Alain MAUBRUN, président de l'association DYNAPOLE, une dynamique territoriale à destination des entreprises adhérentes a été engagée depuis 3 ans pour accompagner les personnels du Dynapôle de Ludres-Fléville dans leur pratique d'activités physiques et sportives appelée DynaForm'.

Dynaform' propose aux salariés une offre sportive similaire à la pratique traditionnelle mais avec des adaptations particulières, liées au calendrier professionnel, à l'activité, à l'âge, à la période de la vie, en un mot aux contraintes inhérentes de la vie en entreprise

Fort de cette expérience, Monsieur MAUBRUN souhaite élargir le périmètre de cette initiative avec des opérations menées sur le territoire comme les midi de la PEP' et notamment propose à la CCI d'inscrire son évènement Business Cool Festival dans cette démarche.

Cette émulation d'événements complémentaires et crédibles permettrait de se rapprocher de la Fédération Française du Sport d'Entreprise (FFSE) et d'envisager la création d'un comité départemental en Meurthe et Moselle dont la CCI54 serait partie prenante.

Ce comité départemental joue un rôle déterminant en prenant en charge ses propres opérations locales et en développant une relation avec les instances sportives institutionnelles ou de santé locales.

Ce comité permet également d'accéder à l'ensemble des services de la FFSE notamment :

- Licence destinée à tous les sportifs membres d'un club ou d'un établissement affilié à la FFSE
- Une offre de formation autour de la Santé, Emploi, Sport

### Présentation de la Fédération Française du Sport d'Entreprise (FFSE)

La Fédération Française du Sport d'Entreprise (FFSE) est une fédération multisports (une licence permet la pratique plus de trente sports différents). La FFSE est affiliée au CNOSF et agréée par le Ministère chargé des Sports.

Son président actuel est Didier BESSEYRE

Président de la FFSE, de la Fédération Européenne du Sport en Entreprise (EFCS) et à l'origine de la création de la World Fédération for Company Sport (WFCS).

Il est également le secrétaire général de l'association sportive de la Banque de France.

### Objectif :

Développer les pratiques d'activités physiques ou sportives adaptées, dans le cadre comme autour de l'entreprise, au bénéfice de la santé, du bien-être et de l'intégration de tous les salariés, ainsi qu'au service de l'efficacité et de la performance collective des entreprises.

### Les adhérents

Parmi les adhérents, plus de 2000 entreprises et administrations publiques comme Airbus, Air France, Banque de France, BPCE, BNP, Bombardier, Bouygues Telecom, Caisse d'Épargne, Canal +, Carrefour, Crédit Agricole, Crédit Mutuel, Dassault, Eurocopter, Galeries Lafayette, Generali, La Poste, Lilly, Lyon Métropole, Ministère de la Justice, Natixis, Peugeot Citroën, Pierre Fabre, Renault, RSI, SNCF, Veolia...

Aujourd'hui, la FFSE représente 200 manifestations annuelles, 2 000 clubs et entreprises adhérentes, plus de 40 000 licenciés, 2500 sportifs aux derniers Jeux Nationaux du Sport d'Entreprise à Biarritz, entre 7000 et 10000 participants aux Jeux Européens d'Été du Sport d'Entreprise dont 1 500 français pour une quarantaine de sports représentés.

### Raisons d'adhésion :

- Le sport d'entreprise est à la fois un outil reconnu au service de la **santé et du bien-être du salarié** mais également un outil de management au service de la **performance collective** et de la **productivité** de l'entreprise;
- La Fédération propose une **offre innovante et originale**: la licence est multisports, la pratique sportive y est d'abord loisir avant compétition, tous les publics sont visés et une attention particulière est portée sur des publics parfois oubliés par l'offre sportive (Femmes, jeunes apprentis, emplois d'avenir, sportifs débutants, personnes en situation de handicap seniors);
- La Fédération a su s'entourer de partenaires institutionnels (autres fédérations, chambres consulaires, Ministères, services des sports des mairies...) ou de structures **privées** (hébergement, voyage...) afin de répondre au mieux aux attentes de ses adhérents.
- Une **sécurité** et une assurance pour la structure et les pratiquants de l'entreprise via une licence au **tarif abordable** (19 euros);

Les thèmes et champs d'action relayés par ce projet de création d'un Comité Départemental sont aujourd'hui **au cœur des projets sociétaux et d'entreprise** (éducation, insertion, développement durable, RSE, diversité...)

### Avantages pour la CCI :

- Inscrire la CCI54 dans un projet dynamique autour du sport et du bien être en Entreprise
- S'associer à une initiative locale d'une association ATP du territoire du Grand Nancy
- Disposer pour les participants au Business Cool Festival d'une assurance personnelle pour l'activité sportive pratiquée.
- Promouvoir une action de santé public et du bien être au travail se rapprochant de la politique RSE des entreprises locales.
- offrir une meilleure lisibilité des événements du territoire touchant le sport et l'entreprise.
- Créer une offre formation en partenariat avec la FFSE
- Héberger le siège de ce comité départemental

Reste à valider :

- Compatibilité avec les partenaires actuels du Business Cool Festival ;
- Approche budgétaire sur la prise en charge licence : 20€ par an ou 6€ sur 4 évènements par an,
- Collaboration avec la FFSE sur les formations proposées.

Conseiller technique en charge du dossier : Thierry GIGOUT  
Permanent CCI54 : Pascal PIERROT

*L'Assemblée Générale prend acte.*

## 15 Délégations de signature

François PELISSIER informe l'Assemblée Générale que les délégations de signature ont été mises à jour.

*L'Assemblée Générale prend acte.*

## 16 Questions diverses :

### 16.1 Consultation de la CCI Grand Est sur le choix du siège définitif de la CCI Grand Est

Le Président François PELISSIER informe qu'en date du 21 février 2017 la CCI Grand Est a sollicité l'avis des Bureaux des CCIT sur le choix du siège définitif de la CCI de région, le siège provisoire étant fixé à Strasbourg. Ce point est inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale de la CCI Grand Est du 13 mars 2017.

Les Assemblées Générales des CCIT se tenant après le 13 mars 2017 en raison du vote des budgets primitifs, les Bureaux des CCIT ont été invités à donner leur premier avis avant cette date.

#### Vu

- L'article R711-71-1 du Code de commerce autorisant le Président de la CCIT à consulter les membres du Bureau par voie électronique et précisant que l'autorité de tutelle est informée simultanément,
- L'article 6-6 du Règlement intérieur de la CCIT de Meurthe-et-Moselle,
- Le courrier adressé au Préfet de Région l'informant simultanément de cette consultation électronique,
- L'article L 711-6 du Code de Commerce et l'article 2 du Décret 2016-425 du 8 avril 2016 portant création de la CCI de région Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine précisant que les CCI territoriales qui lui sont rattachées doivent donner leurs avis sur le choix du siège définitif de la CCI de Région,

- La sollicitation de la CCI Grand Est à donner un premier avis avant le 13 mars 2017, date de son Assemblée Générale,
- L'urgence à donner l'avis

*Le Bureau, consulté par voie électronique à échéance du 7 mars 2017, après présentation du rapport du Président,*

*s'est abstenu à l'unanimité sur le choix du siège définitif de la CCI Grand Est.*

Le Président François PELISSIER propose de procéder au vote à main levée sur le choix définitif du siège de la CCI Grand Est.

*Pour* : Marie DE METZ NOBLAT, Hervé GARNIER

*Abstentions* :

Marie-Christine BOUDOT-DESHONS, Daniel CERUTTI, Jacques-Philippe CHEVALIER, Marie-Jo DAVANZO, Christian FAIVRE, Pierre GRILLOT, Arnaud HABRANT, Denis HEFTRE, Jacques HENRION, Jérôme KIEFFER, Valérie LUNG-BROGLIA, Delphine MANZANO, Marianne MAURICE, Brigitte MEYER, Stéphane MORETTI, François PELISSIER, Philippe PERRIN, Laurence REBECK, Stéphane ROBERT-GRANDJEAN, Daniel RODER, Gilles SCHAFF, Didier VAUCOIS

*L'Assemblée Générale s'abstient à la majorité sur le choix du siège définitif de la CCI Grand Est.*

## 16.2 Gestion des mandats

Le 1<sup>er</sup> vice-président Gilles SCHAFF rappelle l'importance de la représentativité de la CCI dans les structures extérieures et de la bonne gestion des mandats et demande aux élus de faire un effort de présence et de réponse aux sollicitations.

Gilles SCHAFF informe de la nouvelle organisation territoriale : les groupes de travail territoriaux sont mis en place, tous les membres élus, membres associés et conseillers techniques sont associés aux réunions des groupes et souligne la particularité du groupe de travail du territoire du Grand Nancy dont la composition est plus restreinte. Des réunions plénières élargies à tous les élus du territoire du Grand Nancy sont organisées trois fois par an.

Gilles SCHAFF rappelle le souhait du Président à ce que chaque élu s'investisse dans un dossier. Gilles ROUX, Directeur Services aux entreprises est en charge d'établir un catalogue afin que chaque élu puisse s'impliquer dans une action territoriale ou thématique. Chaque élu pourra ainsi signaler son intention de piloter une action.

## 16.3 Fonctionnement des groupes de travail des Territoires

Le 1<sup>er</sup> vice-président Gilles SCHAFF rappelle les dates prévisionnelles des Rencontres des Territoires.

28 avr. 11h30	Val de Lorraine
23 juin 11h30	Lunévillois
6 oct. 11h30	Toulois
10 nov. 11h30	Pays Haut

## 16.4 Modalités de fonctionnement élus - permanents

S'agissant pour beaucoup de membres élus, membres associés et conseillers technique d'un premier mandat consulaire, Gilles SCHAFF invite les élus à se rapprocher du Cabinet pour obtenir les premières informations nécessaires sur la structure dans laquelle ils représenteront la CCI. Gilles SCHAFF informe de la mise en place d'un compte rendu des élus à compléter en cas de besoin et de remontée d'informations importantes dans le cadre de leur représentation de la CCI dans les structures.

## 16.5 Chambersign

La Directrice Générale Lina GILSON présente le projet de délibération relatif au dispositif Chambersign.

- Le Contexte :

L'extension importante de la dématérialisation des marchés publics, ainsi que l'accès aux plateformes numériques spécialisées par service, métier ou activité (par exemple : délivrance des certificats d'immatriculation des véhicules sur la plate-forme SIV, contrats aidés sur la plate-forme SYLAE ...etc...), obligent les entreprises notamment, mais également les associations et administrations, à doter leurs collaborateurs autorisés de Certificats de signatures électroniques. Ces certificats sont délivrés par une Autorité de Certification.

L'association CHAMBERSIGN FRANCE, regroupant un certain nombre de CCI, est l'une de ces Autorités de Certification. Le service d'enregistrement et de délivrance des certificats électroniques de signature, via la plate-forme CHAMBERSIGN France, est disponible en Lorraine depuis plusieurs années. En 2015, sous l'autorité de la CCIR Lorraine qui s'y était abonnée, trois Bureaux d'Enregistrement CHAMBERSIGN France sont actifs sur l'ensemble du territoire de la Meurthe et Moselle, respectivement à Nancy, Longwy, Lunéville.

L'activité des ces trois Bureaux d'Enregistrement connaît une évolution significative, et permet à l'ensemble des entreprises, associations et administrations de la Meurthe-et-Moselle d'obtenir un service de proximité extrêmement réactif. Le coût de l'abonnement annuel pour la CCIT 54 à CHAMBERSIGN France est de 4.590€ TTC pour l'exercice 2017. Le chiffre d'affaires attendu pour 2017 est de 20000 € TTC.

- Le Projet :

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la prestation de certification de signature électronique, pour le compte de CHAMBERSIGN France, doit être reprise par chaque CCI Territoriale pour sa circonscription.

Afin de pouvoir signer la convention avec CHAMBERSIGN France, à compter du 1<sup>o</sup> avril 2017, les CCIT de Lorraine doivent donc confirmer, chacune pour ce qui la concerne, leur engagement..

Il est proposé que la CCIT de la Meurthe-et-Moselle reprenne l'activité CHAMBERSIGN France qui était jusqu'à présent pilotée par la CCIRL et signe la convention de prestation afin d'assurer un service de proximité en Meurthe-et-Moselle.

La durée de cette convention est à compter de sa signature par les Parties, pour une durée de un (1) an, tacitement renouvelable pour des périodes successives de un (1) an.

***L'Assemblée Générale de la CCIT de Meurthe-et-Moselle, réunie 28 mars 2017 dans ses locaux 53 rue Stanislas à Nancy, sous la présidence de François PELISSIER,***

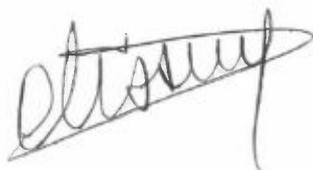
- après avoir entendu le rapport de Lina GILSON, Directrice Générale
- après avoir constaté que le quorum est atteint,
- décide de poursuivre l'activité CHAMBERSIGN France sur l'ensemble de sa circonscription, d'en assurer les obligations
- donne mandat à son Président aux fins de signer la convention
- charge le Président de l'exécution de la présente délibération.

***L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité cette proposition de délibération.***

Le Président François PELISSIER passe la parole à Monsieur le sous-préfet en charge des Affaires économiques Imed BENTALEB. Monsieur le sous-préfet salue l'ensemble de l'équipe consulaire ainsi que la richesse et la qualité du travail de la CCI, notamment le projet de la CCI Métropolitaine, projet novateur qui concoure au développement du territoire au-delà du Grand Nancy.

Le Président François PELISSIER demande si des personnes ont d'autres remarques à formuler. Dans la négative, et étant donné que l'ordre du jour est épuisé, il lève la séance à 20h35.

***Le Président,  
François PELISSIER***



***La Secrétaire,  
Christine BERTRAND***





# **ANNEXES**



# **Assemblée Générale**

**Mardi 28 mars 2017**

**Budget Primitif 2017**



# Un nouveau schéma territorial du réseau des CCI

- **Disparition de la CCI de Région Lorraine au 31/12/16**
- **Nouveau niveau régional avec la CCI Grand Est**
- **Conservation d'un second niveau qui est départemental en Lorraine et Champagne Ardenne et « ex régional » en Alsace**

# Périmètre budgétaire de la CCI Grand Est

- **Direction Générale – Vie institutionnelle (besoins propres)**
- **Services supports « remontés » : DAF, DRH, Achats & Marchés publics, DSI, Audit, juridique**
- **Services régionalisés : International, Entreprise Europe Network**
- **Services Interdépartementaux : Collecte taxe d'apprentissage, Pact'Auto, Partenaires Superforce Lorraine, Ecologie industrielle (pour la Lorraine)**

# Modalités de répartition de la ressource fiscale

- Ressource fiscale perçue et répartie par la CCI Grand Est
- Répartition par silos « ex régionaux »
- Rattrapage de taux de la TACFE lissé sur 3 ans dégageant une ressource fiscale supplémentaire pour la Lorraine de 717 K€ en 2017
- Ressource fiscale nette de 16 000 K€ à répartir entre chaque CCIT Lorraine selon une pesée économique de 2016
- Ressource fiscale de 4 474 K€ affectée à la CCIT54

# Périmètre budgétaire de la CCI de Meurthe-et-Moselle

- **Direction Services aux Entreprises et aux Territoires - DSET**
- **Direction Aménagement et Infrastructures - DAI (inclus la concession de service public du Port de Frouard)**
- **Direction de la Formation et de l'Emploi - DFE**
- **Fonctions support et institutionnelles ( Présidence-vie institutionnelle, Direction Générale, Communication, Qualité, Accueil-intendance-moyens généraux)**

# Activité de la Direction Services aux Entreprises et aux Territoires

- **Formalités / CFE**
- **Création reprise transmission**
- **Développement collectif des entreprises**
- **Accompagnement individuel des entreprises**
- **Fichier Consulaire**

# Activité de la Direction de la Formation et de l'Emploi

- **Formation Continue**
- **Formations initiales**
- **Formations en Alternance**
- **Formations Demandeurs d'Emploi**
- **CFA**
- **CCI Emploi**
- **Orientation professionnelle**

# Activité de la Direction Aménagement et infrastructures

- **Port de Frouard**
- **Suivi administratif des filiales**
  - **SASU Grand Nancy Aéroport**
  - **SASU RACINE**
  - **SASU SE3M**
- **Liquidation du GIGAL**

# Comparatif Taxe pour Frais de Chambre affectée et effectifs de la CCIT54

Direction	Taxe pour Frais de Chambre (en K€)		Effectif
DSET	1 741	Equilibre différentiel charges/produits	39
DFE	362	Contribution obligatoire de 9% budget de référence du CFA	70
DAI	30	Equilibre différentiel charges/produits (hors Port de Frouard)	2
Pilotage & support	2 341	Equilibre différentiel charges/produits	13
<b>TOTAL</b>	<b>4 474</b>		<b>124</b>

# Résultat net par service budgétaire

Service budgétaire	BP 2017 (en K€)
Service Général	0
Formation	155
Port de Frouard	15
<b>Total</b>	<b>170</b>

# Répartition des produits par service budgétaire

Service budgétaire	Répartition des produits (en K€) hors facturations interservices			Total budget
	Prestations facturées	Ressource fiscale	Autres produits	
<b>Service Général</b>	<b>1 153</b>	<b>4 112</b>	<b>57</b>	<b>5 322</b>
DSET	762	1 741		2 503
DAI	297	30		327
Services Support	94	2 341	57	2 492
<b>Formation</b>	<b>11 363</b>	<b>362</b>	<b>187</b>	<b>11 912</b>
<b>Port de Frouard</b>	<b>429</b>			<b>429</b>
<b>TOTAL</b>	<b>12 945</b>	<b>4 474</b>	<b>243</b>	<b>17 663</b>

# Récapitulatif des budgets des filiales de la CCIT54

<b>Société</b>	<b>BP 2017 (total produits en K€)</b>
<b>CCIT54</b>	<b>17 663</b>
<b>FILIALES</b>	<b>11 027</b>
Grand Nancy Aéroport	1 329
RACINE	288
E2C Lorraine	5 208
GECCILOR	4 202
<b>TOTAL</b>	<b>28 690</b>



**CCI MEURTHE  
ET MOSELLE**

**Direction Générale**

Budget Primitif 2017

Bureau du 20 mars 2017

<b>1. PROPOS LIMINAIRE ET SYNTHÈSE DES RESULTATS 2017.....</b>	<b>3</b>
• Propos liminaire.....	3
• Synthèse des résultats 2017.....	4
<b>2. SERVICE GENERAL.....</b>	<b>5</b>
• Opérations de fonctionnement.....	5
• Commentaires sur les opérations de fonctionnement.....	6
• Capacité d'autofinancement.....	14
• Opérations en capital.....	14
• Investissements.....	15
<b>3. SERVICE FORMATION ET EMPLOI.....</b>	<b>16</b>
• Opérations de fonctionnement.....	16
• Commentaires sur les opérations de fonctionnement.....	17
• Capacité d'autofinancement.....	21
• Opérations en capital.....	21
• Investissements.....	22
<b>4. PORT DE FROUARD.....</b>	<b>23</b>
• Opérations de fonctionnement.....	23
• Commentaires sur les opérations de fonctionnement.....	24
• Capacité d'autofinancement.....	26
• Opérations en capital.....	26
• Investissements.....	27
<b>5. ENSEMBLE DES SERVICES.....</b>	<b>28</b>
• Opérations de fonctionnement.....	28
• Capacité d'autofinancement.....	29
• Opérations en capital.....	29
<b>6. ANNEXES.....</b>	<b>30</b>
• SASU GRAND NANCY AEROPOLE.....	30
• SASU SE3M.....	31
• SASU RACINE.....	32
• E2C LORRAINE.....	33
• GECCILOR.....	34
• Prestations et contributions inter-services.....	35

## PROPOS LIMINAIRE ET SYNTHÈSE DES RESULTATS 2017

### Propos liminaire

La loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République a des conséquences sur l'organisation du réseau des CCI. La nouvelle carte territoriale issue de cette loi a induit la création de la CCI Grand Est au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Elle constitue le nouvel échelon régional que la loi sur le réseau des CCI et Chambres de Métiers et de l'Artisanat visait à renforcer.

Un niveau infra-régional est néanmoins conservé. Le processus de fusion des CCI territoriales lorraines engagé depuis plusieurs années n'ayant pas abouti au 31 décembre 2016, ce second niveau ne pourra être lorrain, mais restera départemental.

La CCI Lorraine n'existe plus au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Une grande partie des services / directions précédemment régionalisés doivent « redescendre » à un niveau départemental.

Le périmètre budgétaire de la CCI de Meurthe-et-Moselle en 2017 redevient peu ou prou celui qu'il était en 2013 avant la mise en place du processus lorrain de régionalisation.

- Le périmètre budgétaire de la CCIT54 est le suivant :
  - ◆ Direction Service aux Entreprises et aux Territoires
  - ◆ Direction Aménagement et Infrastructures (inclus Port de Frouard)
  - ◆ Direction de la Formation et de l'Emploi
  - ◆ Fonctions support et institutionnelles
    - Présidence – vie institutionnelle
    - Direction Générale
    - Communication
    - Qualité
    - Accueil -intendance

D'autres services support en revanche sont rattachés à la CCI Grand Est.

- DAF
- DRH
- Achats marchés publics et juridique
- DSI
- Audit

Des services portés précédemment par la CCI Lorraine sont régionalisés en 2017 et donc remontés en CCI Grand Est.

- Entreprise Europe Network
- CCI International Lorraine

Des services dits « interdépartementaux » portés précédemment par la CCI Lorraine sont également remontés en CCI Grand Est.

- Collecte de la taxe d'apprentissage
- Pact' Auto
- Partenaires Superforce Lorraine

**BUREAU**

Date du Bureau :  
Rapporteur :

20 mars 2017  
Marianne MAURICE, Présidente de la Commission des Finances

- Ecologie Industrielle

L'ensemble du personnel est salarié de la CCI Grand Est avec une mise à disposition totale ou partielle aux CCI territoriales suivant facturation (à l'exception du personnel des services support « remontés », des services régionalisés et des services interdépartementaux)

La ressource fiscale est perçue et répartie par la CCI Grand Est. La répartition se fait par silos « ex régionaux » (Lorraine, Champagne-Ardenne, Alsace). Il n'y a pas encore de fusion de la ressource fiscale au niveau Grand Est. Sur le montant de ressource fiscale brute affectée est déduit le budget propre de la CCI Grand Est, des services régionalisés et des services interdépartementaux. La ressource fiscale nette est enfin répartie entre les CCIT lorraines suivant une pesée économique

### Synthèse des résultats 2017

Résultat comptable (en €)	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Écart BP2017/BE2015		Écart BP2017/BR2016	
				Écart	%	Écart	%
Service Général	289 377	0	0	-289 377	-100,00%		
Service Formation et Emploi	117 121	0	154 802	37 681	32,17%	154 802	
Port de Frouard	137 263	114 635	14 739	-122 523	-89,26%	-99 896	-87,14%
<b>Total CCI M&amp;M</b>	<b>543 761</b>	<b>114 635</b>	<b>169 541</b>	<b>-374 220</b>	<b>-68,82%</b>	<b>54 906</b>	<b>47,90%</b>

CAF(en €)	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Écart BP2017/BE2015		Écart BP2017/BR2016	
				Écart	%	Écart	%
Service Général	966 717	556 658	535 768	-430 949	-44,58%	-20 890	-3,75%
Service Formation et Emploi	589 160	291 524	405 232	-183 928	-31,22%	113 708	39,00%
Port de Frouard	137 263	114 635	14 739	-122 523	-89,26%	-99 896	-87,14%
<b>Total CCI M&amp;M</b>	<b>1 693 139</b>	<b>962 817</b>	<b>955 739</b>	<b>-737 400</b>	<b>-43,55%</b>	<b>-7 078</b>	<b>-0,74%</b>

Résultat budgétaire (en €)	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Écart BP2017/BE2015		Écart BP2017/BR2016	
				Écart	%	Écart	%
Service Général	629 439	500 058	466 993	-162 446	-25,81%	-33 065	-6,61%
Service Formation et Emploi	517 229	61 124	364 392	-152 837	-29,55%	303 268	496,15%
Port de Frouard	-388 415	114 635	14 739	403 155	-103,79%	-99 896	-87,14%
<b>Total CCI M&amp;M</b>	<b>758 253</b>	<b>675 817</b>	<b>846 124</b>	<b>87 871</b>	<b>11,59%</b>	<b>170 307</b>	<b>25,20%</b>

## SERVICE GENERAL

## Opérations de fonctionnement

Charges (en €)	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Écart BP2017/BE 2015		Écart BP2017/BR 2016		
Achats et charges externes	1 706 780	1 307 198	5 226 075	3 519 295	206,20%	3 918 877	299,79%	(4p8)
Impôts et taxes (hors chges fisc s'al)	40 659	41 500	55 000	14 341	35,27%	13 500	32,53%	(5p11)
Frais de personnel (y/c chges fisc s'al)	0	0	0					
Autres charges	33 645	41 000	16 000	-17 645	-52,44%	-25 000	-60,98%	(6p11)
Dotations aux amort. et prov.	948 677	580 198	559 307	-389 370	-41,04%	-20 891	-3,60%	(7p12)
Contributions versées aux serv.	436 071	0	362 085	-73 986	-16,97%	362 085		(8p12)
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>3 165 831</b>	<b>1 969 896</b>	<b>6 218 467</b>	<b>3 052 636</b>	<b>96,42%</b>	<b>4 248 571</b>	<b>215,67%</b>	
Charges financières	0	15 000	10 633	10 633		-4 367	-29,12%	(9p12)
Charges exceptionnelles	3 390	0	0	-3 390	-100,00%			
Impôts sur les bénéfices	274	480	2 065	1 791	653,65%	1 585	330,21%	
<b>Total des charges</b>	<b>3 169 495</b>	<b>1 985 376</b>	<b>6 231 165</b>	<b>3 061 669</b>	<b>96,60%</b>	<b>4 245 789</b>	<b>213,85%</b>	
Solde créditeur – bénéfice	289 377			-289 377	-100,00%		#DIV/0!	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 458 872</b>	<b>1 985 376</b>	<b>6 231 165</b>	<b>2 772 292</b>	<b>80,15%</b>	<b>4 245 789</b>	<b>213,85%</b>	

Produits (en €)	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Écart BP2017/BE 2015		Écart BP2017/BR 2016		
Taxe pour Frais de Chambre	2 172 000	1 528 272	4 474 000	2 302 000	105,99%	2 945 728	192,75%	(1p6)
Chiffre d'affaires	637 205	415 564	1 576 625	939 421	147,43%	1 161 061	279,39%	(2p7)
Subventions d'exploitation	52 933	0	125 000	72 067	136,15%	125 000		(3p7)
Reprises sur amort. et prov.	259 357	0	0	-259 357	-100,00%			
Autres produits	4 169	0	0	-4 169	-100,00%			
Contributions recues des serv.								
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>3 125 663</b>	<b>1 943 836</b>	<b>6 175 625</b>	<b>3 049 962</b>	<b>97,58%</b>	<b>4 231 789</b>	<b>217,70%</b>	
Produits financiers	38 238	18 000	32 000	-6 238	-16,31%	14 000	77,78%	(10p13)
Produits exceptionnels	294 971	23 540	23 539	-271 432	-92,02%	-1	0,00%	(11p13)
<b>Total des produits</b>	<b>3 458 872</b>	<b>1 985 376</b>	<b>6 231 165</b>	<b>2 772 292</b>	<b>80,15%</b>	<b>4 245 789</b>	<b>213,85%</b>	
Solde débiteur – perte								
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 458 872</b>	<b>1 985 376</b>	<b>6 231 165</b>	<b>2 772 292</b>	<b>80,15%</b>	<b>4 245 789</b>	<b>213,85%</b>	

## Commentaires sur les opérations de fonctionnement

(1) Taxe pour Frais de Chambre	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Écart BP2017/BE2015		Écart BP2017/BR2016	
Part contributive CCIT 54	2 172 000		4 474 000	2 302 000	105,99%	4 474 000	
Parts contributives sur budget incompressible		1 271 000				-1 271 000	-100,00%
Parts contributives sur subventions versées		40 000				-40 000	-100,00%
Parts contributives sur les opérations de proximité		150 000				-150 000	-100,00%
Parts contributives sur accompagnements porteurs projets sur ZRR		67 272				-67 272	-100,00%
<b>Total</b>	<b>2 172 000</b>	<b>1 528 272</b>	<b>4 474 000</b>	<b>2 302 000</b>	<b>105,99%</b>	<b>2 945 728</b>	<b>192,75%</b>

La ressource fiscale 2017 est valorisée au niveau Grand Est sur une base brute identique à 2016. La Lorraine bénéficie d'un rattrapage de taux de la TACFE lissé sur trois ans afin d'arriver au taux régional Grand Est cible. Ce lissage de taux lui rapporte 717 K€ de ressource fiscale supplémentaire en 2017 pour aboutir à un montant à répartir de 20 271 K€. Sont ensuite déduits :

- Les besoins propres de la CCI Grand Est (Direction Générale et vie institutionnelle)
- Les budgets des services supports remontés en CCI Grand Est (DAF, DRH, DSI, Audit, Achats marchés publics, juridique)

- Les budgets des services régionalisés et interdépartementaux (collecte de la taxe d'apprentissage, Pact Auto, PSL, Ecologie Industrielle, CCI International Lorraine, EEN)

La ressource fiscale nette est de 15 810 K€. Elle est ensuite répartie entre chaque CCIT Lorraine selon une pesée économique. Compte-tenu de ces éléments, la ressource fiscale affectée à la CCIT 54 ressort à 4 474 000 €

**BUREAU**

Date du Bureau :  
Rapporteur :

20 mars 2017  
Marianne MAURICE, Présidente de la Commission des Finances

(2)	Chiffre d'affaires (en €)	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Écart BP2017/BE 2015		Écart BP2017/BR 2016	
	<b>DSET</b>	<b>84 702</b>	<b>0</b>	<b>637 500</b>				
	Modernisation des structures d'accueil	450			-450	-100,00%		
	Observatoire des flux d'achats	87 947			-87 947	-100,00%		
	MEDTEC	-6 695			6 695	-100,00%		
	Revitalisation bassin d'emploi	3 000			-3 000	-100,00%		
	Fomalités / CFE			154 000	154 000		154 000	
	Création transmission reprise			17 500	17 500		17 500	
	Développement collectif des entreprises			5 000	5 000		5 000	
	Accompagnement individuel de l'entreprise			441 000	441 000		441 000	
	Fichier Consulaire			12 500	12 500		12 500	
	Pilotage et support opérationnel			7 500	7 500		7 500	
	<b>AMENAGEMENT ET INFRASTRUCTURES</b>	<b>280 107</b>	<b>343 068</b>	<b>386 700</b>	<b>106 593</b>	<b>38,05%</b>	<b>43 632</b>	<b>12,72%</b>
	GIGAL	25 000		20 000	-5 000	-20,00%	20 000	
	GRAND NANCY AEROPOLE			30 000	30 000		30 000	
	RACINE		35 000	30 000	30 000		-5 000	-14,29%
	SE3M	135 373	179 533	217 133	81 761	60,40%	37 600	20,94%
	Interservices personnel	119 734	128 535	89 567	-30 167	-25,20%	-38 968	-30,32%
	<b>FONCTIONS SUPPORTS</b>	<b>272 396</b>	<b>72 496</b>	<b>552 425</b>				
	Interservices personnel	196 906	42 496	458 051	261 145	132,62%	415 555	977,86%
	Mise à disposition personnel à CCIT des Vosges			59 374	59 374		59 374	
	Business Cool Festival	26 599	15 000	15 000	-11 599	-43,61%		0,00%
	Locations de salles	16 145	15 000	20 000	3 855	23,88%	5 000	33,33%
	Diners de l'entreprise	571						
	Ventes mobilier et matériel	29 040			-29 040	-100,00%		
	Refacturation de frais	3 135			-3 135	-100,00%		
	<b>Total</b>	<b>637 205</b>	<b>415 564</b>	<b>1 576 625</b>	<b>939 421</b>	<b>147,43%</b>	<b>1 161 061</b>	<b>279,39%</b>

(3)	Subventions d'exploitation (en €)	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Écart BP2017/BE 2015		Écart BP2017/BR 2016	
	<b>DSET</b>	<b>52 933</b>	<b>0</b>	<b>125 000</b>			
	Contrat de site Longwy	6 333			-6 333	-100,00%	
	Pôle Eolien Lorrain – YES	-72			72	-100,00%	
	Lorraine Eco Entreprise	1 254			-1 254	-100,00%	
	CCI O2 Bilan INTERREG	45 418			-45 418	-100,00%	
	Création transmission reprise			25 000	25 000		25 000
	Développement collectif des entreprises			2 000	2 000		2 000
	Accompagnement individuel de l'entreprise			98 000	98 000		98 000
	<b>Total</b>	<b>52 933</b>	<b>0</b>	<b>125 000</b>	<b>72 067</b>	<b>136,15%</b>	<b>125 000</b>

(4)	Achats & charges externes (hors personnel mis à disposition)	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Écart BP2017/BE2015		Écart BP2017/BR2016	
	602 - achats stockés autres approvisionnements	6 352	1 900	10 000	3 648	57,44%	8 100	426,32%
	603 - variations des stocks	5 224			-5 224	-100,00%		
	606 - achats non stockés matières fournitures	113 504	90 050	144 070	30 566	26,93%	54 020	59,99%
	607 - achats de marchandises							
	611 - sous-traitance générale	204 741	240 297	269 880	65 139	31,82%	29 583	12,31%
	613 - locations	171 374	148 000	343 924	172 550	100,69%	195 924	132,38%
	614 - charges locatives	34 505	10 600	18 250	-16 255	-47,11%	7 650	22,17%
	615 - entretien et réparations	45 614	82 100	84 134	38 520	84,45%	2 034	2,48%
	616 - primes d'assurance	19 461	9 400	22 500	3 040	15,62%	13 100	139,36%
	618 - services extérieurs divers	863	300	15 268	14 405	1669,16%	14 968	4989,33%
	621 - personnel extérieur			127 480			127 480	
	622 - rémunérations honoraires	143 290	57 500	189 880	46 590	32,51%	132 380	230,23%
	623 - publicité publications relation publiques	53 958	93 325	131 710	77 752	144,10%	38 385	41,13%
	624 - transport de biens			15 000	15 000		15 000	
	625 - déplacements missions réceptions	67 656	48 500	108 010	40 354	59,65%	59 510	122,70%
	626 - frais postaux et frais téléphone	41 562	17 000	107 898	66 336	159,61%	90 898	534,69%
	627 - services bancaires et assimilés	16 019	7 500	9 000	-7 019	-43,82%	1 500	20,00%
	628 - autres charges externes	2 855	5 050	7 034	4 179	146,37%	1 984	39,29%
	<b>Total</b>	<b>926 976</b>	<b>811 522</b>	<b>1 604 038</b>	<b>677 062</b>	<b>73,04%</b>	<b>792 516</b>	<b>97,66%</b>

(4)	Personnel mis à disposition & interservices personnel	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Écart BP2017/BE2015		Écart BP2017/BR2016	
	DSET			2 300 083	2 300 083		2 300 083	
	Information économique	13 326			-13 326	-100,00%		
	CCI O2 Bilan	85 009			-85 009	-100,00%		
	Animation territoriale	10 746			-10 746	-100,00%		
	Infrastructures	126 036	133 890	239 930	113 894	90,37%	106 040	79,20%
	Direction Générale / Présidence / Vie institutionnelle	402 664	316 727	579 260	176 596	43,86%	262 534	82,89%
	Communication			290 143	290 143		290 143	
	Comptabilité- Finances	890	939	925	35	3,94%	-14	-1,48%
	Qualité	49 885		121 332	71 447	143,22%	121 332	
	Accueil / Intendance moyens généraux	91 248	44 120	90 365	-883	-0,97%	46 245	104,81%
	<b>Total</b>	<b>779 804</b>	<b>495 676</b>	<b>3 622 037</b>	<b>2 842 233</b>	<b>364,48%</b>	<b>3 126 361</b>	<b>630,73%</b>

## Commentaires par direction sur les postes de charges et produits attachés aux actions et / ou services

### DIRECTION AMENAGEMENT ET INFRASTRUCTURES

#### Aménagement et infrastructures :

La CCIT54 facture à ses filiales des prestations de bureau de développement :

- GIGAL pour 20 000 €
- SASU GRAND NANCY AEROPOLE pour 30 000 €
- SASU SE3M pour 40 000 €
- SASU RACINE pour 30 000 €

Elle facture à la SASU SE3M une redevance d'occupation du site de Champigneulle (loyer et charges) pour un montant de 133 800 €.

La CCIT54 facture également à la SASU SE3M le coût d'amortissement d'un portique de colis pour un montant de 43 333 €.

L'interservice de personnel de 89 567 € en recettes correspond à la valorisation du temps passé par le personnel mis à disposition pour le compte du service budgétaire Port de Frouard.

Les charges, hors frais de personnel mis à disposition, d'un montant total de 133 800 € comprennent les dépenses de location du site de Champigneulle

Le personnel mis à disposition par la CCI Grand Est suivant facturation représente une charge totale de 239 930 € correspondant à

## **BUREAU**

**Date du Bureau :**

20 mars 2017

**Rapporteur :**

Marianne MAURICE, Présidente de la Commission des Finances

1,82 ETP (inclus le coût des CCART des personnes susceptibles d'en bénéficier)

### **DIRECTION SERVICES AUX ENTREPRISES ET AUX TERRITOIRES**

#### **Formalités CFE :**

Le chiffre d'affaires d'un montant de 154 000 € se compose des prestations suivantes :

- Prestation personnalisée avec assistance du CFE
- Prestation sur activités immobilières
- Carte professionnelle activité ambulante
- Commission Chambersign

Les charges, hors frais de personnel mis à disposition, d'un montant total de 9 500 € se composent principalement des postes dépenses suivants :

- Fournitures de bureau et informatiques
- Fournitures administratives

#### **Création transmission reprise :**

Les recettes d'un montant total de 42 500 € (chiffres d'affaires de 17 500 € et subventions de 25 000 €) se composent de prestations individualisées ou de partenariats dans la cadre d'actions collectives sur les axes suivants :

- Création d'entreprise
- Reprise d'entreprise
- Transmission d'entreprise

Les charges, hors frais de personnel mis à disposition, d'un montant total de 11 000 € se composent principalement des postes de dépenses suivants :

- Frais d'impression
- Honoraires d'intervenants extérieurs
- Frais de déplacement
- Frais d'insertion et de publicité

#### **Développement collectif des entreprises :**

Les actions développées sont les suivantes :

- JLPO
- Prix des Unions commerciales
- Alertes commerces sms
- Club des Présidents
- Trophée des réseaux
- Opérations collectives Performance PME

Les produits, d'un montant de 7 000 €, correspondent à des recettes de sponsoring sur manifestation.

Les charges, hors frais de personnel mis à disposition, d'un montant total de 31 500 € se composent principalement des postes de dépenses suivants :

- Fournitures de bureau
- Petites fournitures et outillage
- Frais d'impression et de routage
- Locations immobilières et mobilières
- Honoraires d'intervenants extérieurs
- Frais de déplacement
- Frais de réception
- Frais d'insertion et de publicité
- Frais postaux

#### **Autre accompagnement individuel des entreprises :**

Les recettes d'un montant total de 539 000 € (chiffres d'affaires de 441 000 € et subventions de 98000 €) se rapportent aux actions suivantes :

- Prestations sur espace performance QHSE
- Prestations sur espace performance commerciale
- Prestations sur espace performance numérique et innovation
- Prestations financements publics
- Financements haut de bilan
- Entreprises en difficulté
- Prestations sur espace performance dirigeant
- Prestations sur espace performance partenaires

Les charges, hors frais de personnel mis à disposition, d'un montant total de 87 400 € se composent principalement des postes de dépenses suivants :

- Fournitures de bureau
- Petites fournitures et outillage
- Frais d'impression et de routage
- Locations immobilières et mobilières
- Honoraires d'intervenants extérieurs
- Frais de déplacement
- Frais de réception
- Frais d'insertion et de publicité
- Frais postaux

#### **Information économique :**

Les recettes d'un montant de 11 500 € correspondent à des ventes de fichiers d'entreprises.

Les charges, hors frais de personnel mis à disposition, d'un montant total de 1 000 € se composent principalement des postes de dépenses suivants :

- Fournitures de bureau
- Frais de déplacement
- Frais postaux

#### **Pilotage et support opérationnel :**

Les recettes d'un montant de 7 500 € correspondent à la valorisation de CCI MAP

Les charges, hors frais de personnel mis à disposition, d'un montant total de 63 000 € se composent principalement des postes de dépenses suivants :

- Fournitures de bureau
- Frais d'impression et de routage
- Honoraires d'intervenants extérieurs
- Frais de déplacement
- Frais de réception
- Frais d'insertion et de publicité
- Frais postaux

Le personnel mis à disposition de la DSET par la CCI Grand Est suivant facturation représente une charge totale de 2 266 338 € correspondant à 37,89 ETP (inclus le coût des CCART des personnes susceptibles d'en bénéficier)

## BUREAU

Date du Bureau :

20 mars 2017

Rapporteur :

Marianne MAURICE, Présidente de la Commission des Finances

### FONCTIONS SUPPORT ET INSTITUTIONNELLES

#### **Présidence / Vie institutionnelle :**

Les charges, hors frais de personnel mis à disposition, d'un montant total de 30 000 € se composent principalement des postes de dépenses suivants :

- Frais de déplacement des élus et permanents
- Frais de réception
- Coût d'un véhicule (location, carburant, entretien)

Le personnel mis à disposition par la CCI Grand Est suivant facturation représente une charge totale de 208 057 € correspondant à 2,6 ETP (inclus le coût des CCART des personnes susceptibles d'en bénéficier)

#### **Direction Générale :**

Les charges, hors frais de personnel mis à disposition, d'un montant total de 30 000 € se composent principalement des postes de dépenses suivants :

- Honoraires des intervenants et conseils extérieurs
- Frais de déplacement des permanents
- Frais de réception
- Cotisations

Le personnel mis à disposition par la CCI Grand Est suivant facturation représente une charge totale de 371 203 € correspondant à 3 ETP

#### **Communication :**

L'activité du service communication se répartit entre actions institutionnelles et actions événementielles.

L'activité événementielle regroupe les actions suivantes :

- Salon GO 54
- Business Cool Festival
- Rencontres des territoires
- Séminaires prestige et dîners de l'entreprise
- Foire & expo
- Mise en valeur des infrastructures et filiales (Port, SE3M, GRAND NANCY AEROPOLE)
- Economic Ideas
- Actions commerce et tourisme

Le chiffre d'affaires généré par le Business Cool Festival est de 15 000 €.

Les charges, hors frais de personnel mis à disposition, d'un montant total de 271 000 € se composent principalement des postes de dépenses suivants :

- Gardiennage et surveillance
- Frais d'impression
- Frais de routage
- Locations immobilières et mobilières
- Honoraires d'intervenants extérieurs
- Frais de publicité
- Frais de réception
- Frais postaux

L'activité institutionnelle regroupe les actions suivantes :

- Partenariat médias
- Vidéo
- Partenariat ASNL et SLUC
- Magazine CCIT
- Site web
- Vitrines rue Stanislas et banque d'images

Les charges, hors frais de personnel mis à disposition, d'un montant total de 155 000 € se composent principalement des postes de dépenses suivants :

- Frais d'impression
- Frais de routage
- Honoraires d'intervenants extérieurs
- Frais de publicité et de relation publique
- Frais postaux

Le personnel mis à disposition du service communication par la CCI Grand Est suivant facturation représente une charge totale de 290 143 € correspondant à 4 ETP

#### **Finances – Comptabilité :**

Le personnel mis à disposition par la CCI Grand Est suivant facturation (raison de délégation de signature) représente une charge totale de 925 € correspondant à 0,01 ETP.

#### **Qualité :**

Les charges, hors frais de personnel mis à disposition, d'un montant total de 2 000 € se composent principalement des postes de dépenses suivants :

- Petites fournitures
- Documentation
- Honoraires d'intervenants extérieurs
- Frais de déplacement

Le personnel mis à disposition par la CCI Grand Est suivant facturation représente une charge totale de 121 332 € correspondant à 2 ETP.

#### **Accueil, intendance, frais communs:**

Les recettes sont constituées des locations de salles et de mises à disposition de moyens matériels pour 20 000 €.

Les charges, hors frais de personnel mis à disposition, d'un montant total de 353 025 € se composent principalement des postes de dépenses suivants :

- Produits alimentaires pour les manifestations
- Fournitures de bureau et informatique
- Petit outillage
- Coût des véhicules affectés au personnel (carburant, assurance, entretien, parking)
- Prestations informatiques
- Coût du matériel de bureau (parc de copieurs, machine à affranchir, matériel de mise sous pli, balance électronique)
- Documentation
- Honoraires de commissariat aux comptes
- Frais de transport de biens
- Frais postaux
- Téléphonie fixe et mobile
- Frais bancaires

Le personnel mis à disposition par la CCI Grand Est suivant facturation représente une charge totale de 90 635 € correspondant à 1,86 ETP.

#### **Siège et antennes territoriales :**

Les charges, hors frais de personnel mis à disposition, d'un montant total de 300 000 € se composent principalement des postes de dépenses suivants :

- Coût des fluides (eau, électricité, gaz)
- Nettoyage des locaux

## BUREAU

Date du Bureau :

20 mars 2017

Rapporteur :

Marianne MAURICE, Présidente de la Commission des Finances

- Enlèvement des déchets
- Gardiennage et surveillance
- Location des bâtiments
- Dépenses d'entretien et de maintenance des locaux
- Assurance

Les frais ci-avant se rattachent aux locaux suivants :

- Siège rue Stanislas
- Antenne de Longwy
- Antenne de Lunéville
- Antenne de Toul

Elle met également à disposition de la CCIT88 du personnel de la Direction de la Formation également facturé à hauteur de 1,5 ETP (cf. budget DFE)

La CCIT 88 refacture à la CCIT54 un montant équivalent correspondant à 2 ETP de leur centre de relation clients.

L'interservice de personnel de 458 051 € en recettes correspond à la valorisation du temps passé par le personnel mis à disposition par les services support pour le compte des services budgétaires Formation et Port de Frouard.

### Divers :

La CCIT54 met à disposition de la CCIT88 du personnel des services Qualité et Communication pour un montant facturé de 59 374 € correspondant à 1 ETP

(5)	Impôts & taxes	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Écart BP2017/BE2015		Écart BP2017/BR2016	
	Taxe foncière et autres impôts locaux	39 639	41 500	55 000	15 361	38,75%	13 500	32,53%
	Droits d'enregistrement et de timbre	50			-50	-100,00%		
	Contribution Sociale de Solidarité (ORGANIC)	970			-970	-100,00%		
	<b>Total</b>	<b>40 659</b>	<b>41 500</b>	<b>55 000</b>	<b>14 341</b>	<b>35,27%</b>	<b>13 500</b>	<b>32,53%</b>

Les impôts locaux correspondent à la taxe foncière et à la taxe d'habitation des bâtiments rue Stanislas et rue Poincaré.

(6)	Autres charges (en €)	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Écart BP2017/BE2015		Écart BP2017/BR2016	
	Fonds de concours tribunaux de commerce	10 800	10 800	10 500	-300	-2,78%	-300	-2,78%
	Vitrines de Nancy	15 000			-15 000	-100,00%		
	Association des magistrats consulaires (Nancy)	2 750	2 750	4 500	1 750	63,64%	1 750	63,64%
	Association des magistrats consulaires (Briey)	1 750	1 750		-1 750	-100,00%	-1 750	-100,00%
	Divers autres		24 700				-24 700	-100,00%
	<b>Total subventions</b>	<b>30 300</b>	<b>40 000</b>	<b>15 000</b>	<b>-15 300</b>	<b>-50,50%</b>	<b>-25 000</b>	<b>-62,50%</b>
	Autres droits et valeurs similaires	1 345	1 000	1 000	-345	-25,65%		0,00%
	Pertes sur créances irrécouvrables	1 637			-1 637	-100,00%		
	Charges diverses de gestion courante	363			-363	-100,00%		
	<b>Total autres charges d'exploitation</b>	<b>3 345</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>	<b>-2 345</b>	<b>-70,10%</b>		<b>0,00%</b>
	<b>Total</b>	<b>33 645</b>	<b>41 000</b>	<b>16 000</b>	<b>-17 645</b>	<b>-52,44%</b>	<b>-25 000</b>	<b>-60,98%</b>

Les subventions versées à des structures tiers font l'objet d'un processus de validation en commissions puis en Bureau et Assemblée Générale.

Les autres charges d'exploitation correspondent à une redevance d'utilisation d'un outil déclaratif de la liasse fiscale.

**BUREAU**

Date du Bureau :  
Rapporteur :

20 mars 2017  
Marianne MAURICE, Présidente de la Commission des Finances

(7)	Dotations aux amort. et prov.	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Écart BP2017/BE2015		Écart BP2017/BR2016	
	Dot amort et prov / Immobilisations	521 036	580 198	559 307	38 271	7,35%	-20 891	-3,60%
	Dot prov dépréciation immobilisations financières	400 000			-400 000	-100,00%		
	<b>Sur immobilisations</b>	<b>921 036</b>	<b>580 198</b>	<b>559 307</b>	<b>-361 729</b>	<b>-39,27%</b>	<b>-20 891</b>	<b>-3,60%</b>
	Créances clients	27 641			-27 641	-100,00%		
	Autres créances							
	Sur actif circulant	27 641	0	0	-27 641	-100,00%		
	<b>Total</b>	<b>948 677</b>	<b>580 198</b>	<b>559 307</b>	<b>-389 370</b>	<b>-41,04%</b>	<b>-20 891</b>	<b>-3,60%</b>

La dotation aux amortissements sur immobilisations est de 559 K€. Elle se rattache principalement à l'amortissement des constructions et aménagements des constructions du siège et des antennes.

(8)	Contributions inter-services	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Écart BP2017/BE2015		Écart BP2017/BR2016	
	Fonctionnement	333 076		362 085	29 009	8,71%	362 085	
	Investissement	102 995			-102 995	-100,00%		
	Centre Formation Apprentis	436 071	0	362 085	-73 986	-16,97%	362 085	
	<b>Total</b>	<b>436 071</b>	<b>0</b>	<b>362 085</b>	<b>-73 986</b>	<b>-16,97%</b>	<b>362 085</b>	

La CCI, en tant qu'organisme gestionnaire du CFA, prend à sa charge 9 % de son budget de référence (contribution prise sur la ressource fiscale perçue)

(9)	Charges financières	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Écart BP2017/BE2015		Écart BP2017/BR2016	
	Intérêts emprunt		15 000	10 633	10 633		-4 367	-29,12%
	Perte de change							
	Dotations aux amortissements et provisions							
	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>15 000</b>	<b>10 633</b>	<b>10 633</b>		<b>-4 367</b>	<b>-29,12%</b>

Les intérêts se rattachent à l'emprunt de 650 K€ pour l'acquisition d'un portique de manutention mis à disposition de la SASU SE3M suivant facturation.

Les autres intérêts et produits assimilés correspondent à :

- rémunération des comptes à terme du LCL et de la Société Générale

- rémunération des livrets Association du CIC EST et de la BPALC

**BUREAU**

Date du Bureau :  
Rapporteur :

20 mars 2017  
Marianne MAURICE, Présidente de la Commission des Finances

(10)	Produits financiers	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Ecart BP2017 / BE2015		Ecart BP2017 / BR2016	
	Revenus sur autres formes de participations							
	Autres Intérêts et produits assimilés	28 161	9 000	25 300	-2 861	-10,16%	16 300	181,11%
	Reprise sur provisions pour dépréciation VMP							
	Reprise sur provisions pour dépréciation immobilisation financière							
	Intérêts comptes courants filiales	8 176	7 000	6 700	-1 476	-18,05%	-300	-4,29%
	Produits nets sur cessions VMP	1 902	2 000		-1 902	-100,00%	-2 000	-100,00%
	<b>Total</b>	<b>38 238</b>	<b>18 000</b>	<b>32 000</b>	<b>-6 238</b>	<b>-16,31%</b>	<b>14 000</b>	<b>77,78%</b>

Les intérêts des comptes à terme sont fiscalisés. La CCI est redevable d'un IS au taux réduit de 10 ou 24% . Il figure sur la ligne « Impôts sur les bénéfices ».

Le compte courant d'associé ouvert dans la filiale GRAND NANCY AEROPOLE génère une rémunération de 6 700 €

(11)	Produits exceptionnels	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Ecart BP2017 / BE2015		Ecart BP2017 / BR2016	
	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	282 991			-282 991	-100,00%		
	Reprise sur provision dépréciation							
	Quote-part subventions virée au compte de résultat	11 354	23 540	23 539	12 185	107,31%	-1	0,00%
	Produits des cessions d'éléments d'actif	626			-626	-100,00%		
	<b>Total</b>	<b>294 971</b>	<b>23 540</b>	<b>23 539</b>	<b>11 559</b>	<b>3,92%</b>	<b>-1</b>	<b>0,00%</b>

La quote-part des subventions virée au compte de résultat correspond à la reprise des subventions d'investissement se rattachant au projet immobilier du siège et l'achat du portique de manutention.

## Capacité d'autofinancement

Capacité d'autofinancement (en €)	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Écart BP2017 / BE 2015		Écart BP2017 / BR 2016	
<b>Éléments d'augmentation de la CAF (A)</b>							
Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés	0	0	0				
Dotations aux amortissements et aux provisions	948 677	580 198	559 307	-389 370	-41,04%	-20 891	-3,60%
Bénéfice de l'exercice	289 377			-289 377		#DIV/0 !	
<b>S/Total A</b>	<b>1 238 054</b>	<b>580 198</b>	<b>559 307</b>	<b>-678 747</b>	<b>-54,82%</b>	<b>-20 891</b>	<b>-3,60%</b>
<b>Éléments de diminution de la CAF (B)</b>							
Produits des cessions d'éléments d'actifs	626	0	0	-626	-100,00%		
Quote-part de subventions d'investissement virée...	11 354	23 540	23 539	12 185	107,31%	-1	0,00%
Reprises sur amortissements et provisions	259 357	0	0	-259 357	-100,00%		
Perte de l'exercice						#DIV/0 !	
<b>S/Total B</b>	<b>271 337</b>	<b>23 540</b>	<b>23 539</b>	<b>-247 798</b>	<b>-91,32%</b>	<b>-1</b>	<b>0,00%</b>
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (A-B)</b>	<b>966 717</b>	<b>556 658</b>	<b>535 768</b>	<b>-430 949</b>	<b>-44,58%</b>	<b>-20 890</b>	<b>-3,75%</b>

La CAF s'établit à 536 K€. Comme le résultat net comptable est nul, la CAF correspond au retraitement des charges non décaissables et des produits non encaissables

## Opérations en capital

Opérations en capital (en €)	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Écart BP2017 / BE 2015		Écart BP2017 / BR 2016	
<b>RESSOURCES</b>							
Capacité d'autofinancement de l'exercice	966 717	556 658	535 768	-430 949	-44,58%	-20 890	-3,75%
Cessions(ou réductions) éléments actif immob. :							
- Immobilisations incorporelles							
- Immobilisations corporelles	626			-626	-100,00%		
- Immobilisations financières	200 000			-200 000	-100,00%		
Augmentation des capitaux propres :							
- Subventions d'investissement	200 000			-200 000	-100,00%		
- Emprunts et autres dettes financières	650 000			-650 000	-100,00%		
Diminution des stocks et en-cours							
Opérations en capital interservices							
<b>Déficit budgétaire global de l'exercice</b>						#DIV/0 !	#DIV/0 !
<b>TOTAL</b>	<b>2 017 343</b>	<b>556 658</b>	<b>535 768</b>	<b>-1 481 575</b>	<b>-73,44%</b>	<b>-20 890</b>	<b>-3,75%</b>
<b>EMPLOIS</b>							
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé :							
- Immobilisations incorporelles	0	0	0				
- Immobilisations corporelles	1 131 038	20 000	30 000	-1 101 038	-97,35%	10 000	50,00%
- Immobilisations financières	256 866	0	0	-256 866	-100,00%		
Charges à répartir sur plusieurs exercices							
Augmentation des stocks et en-cours							
Remboursement des emprunts et autres dettes fin.		36 600	38 775	38 775		2 175	5,94%
Opérations en capital interservices							
<b>Excédent budgétaire global de l'exercice</b>	<b>629 439</b>	<b>500 058</b>	<b>466 993</b>	<b>-162 446</b>		<b>-33 065</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>2 017 343</b>	<b>556 658</b>	<b>535 768</b>	<b>-1 481 575</b>	<b>-73,44%</b>	<b>-20 890</b>	<b>-3,75%</b>

Le Service Général dégage un excédent budgétaire de 467 K€. Il correspond à la part de la CAF non consommée par les investissements et le remboursement des emprunts

**BUREAU**

Date du Bureau :  
Rapporteur :

20 mars 2017  
Marianne MAURICE, Présidente de la Commission des Finances

**Investissements**

Acquisition immobilisations incorporelles	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Écart BP2017/BE 2015		Écart BP2017/BR 2016	
Logiciels informatiques	0	0	0				
Autres immobilisations incorporelles	0		0				
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>				

Acquisition immobilisations corporelles	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Écart BP2017/BE 2015		Écart BP2017/BR 2016	
Constructions, agencements & aménagements constructions : Restructuration du siège de Nancy phase II	271 740 271 740	0	0	-271 740	-100,00%		
Matériel et outillage Portique de manutention	850 000 850 000	0	0	-850 000	-100,00%		
Matériel informatique et de bureau : Renouvellement UC + écrans	0	0	10 000 10 000	10 000		10 000	
Matériel de transport							
Mobilier de bureau : Enveloppe mobilier tous sites	9 298 9 298	20 000 20 000	20 000 20 000	10 702	115,11%		115,11%
Immobilisations en cours	0	0	0				
<b>Total</b>	<b>1 131 038</b>	<b>20 000</b>	<b>30 000</b>	<b>-1 101 038</b>	<b>-97,35%</b>	<b>10 000</b>	<b>50,00%</b>

Acquisition immobilisations financières	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Écart BP2017/BE 2015		Écart BP2017/BR 2016	
SASU SE3M	250 000			-250 000	-100,00%		
Créance immobilisée Grand Nancy Aéroport (intérêts courus rémunération de la créance)	6 676						
Dépôts et cautions versés	190			-190	-100,00%		
<b>Total</b>	<b>256 866</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-256 866</b>	<b>-100,00%</b>		

Renouvellement du parc informatique administratif pour 10 000 €  
Renouvellement du mobilier tous sites pour 20 000 €

## SERVICE FORMATION ET EMPLOI

## Opérations de fonctionnement

Charges (en €)	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Écart BP2017/BE 2015		Écart BP2017/BR 2016		
Achats & charges externes	5 617 991	0	6 084 409	466 419	8,30%	6 084 409		(3p18-19)
Honoraires/Vacataires	4 190 933	0	3 660 220	-530 713	-12,66%	3 660 220		(2p18)
Impôts et taxes (hors chges fisc ssal)	69 218	0	52 000	-17 218	-24,88%	52 000		(4p19)
Frais de pers. (hors vac) (y/c chges fisc ssal)	0	0	0					
Autres charges	1 250 936	0	1 499 033	248 097	19,83%	1 499 033		(5p19)
Dotations aux amort. et prov.	702 138	557 347	437 733	-264 405	-37,66%	-119 614	-21,46%	(6p20)
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>11 831 216</b>	<b>557 347</b>	<b>11 733 395</b>	<b>-97 821</b>	<b>-0,83%</b>	<b>11 176 048</b>	<b>2005,22%</b>	
Charges financières	0	0	0					
Charges exceptionnelles	288	0	0	-288	-100,00%			
Impôts sur les bénéfices	54 857		65 096	10 239	18,66%	65 096		
<b>Total des charges</b>	<b>11 886 361</b>	<b>557 347</b>	<b>11 798 491</b>	<b>-87 870</b>	<b>-0,74%</b>	<b>11 241 144</b>	<b>2016,90%</b>	
Solde créditeur – bénéfice	117 121	0	154 802	37 681	32,17%	154 802		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>12 003 482</b>	<b>557 347</b>	<b>11 953 293</b>	<b>-50 189</b>	<b>-0,42%</b>	<b>11 395 946</b>	<b>2044,68%</b>	

Produits (en €)	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Écart BP2017/BE 2015		Écart BP2017/BR 2016		
Chiffre d'activité	11 335 595	291 524	11 403 905	68 309	0,60%	11 112 381	3811,82%	(1p17)
Reprises sur amort. et prov.	11 336	0	0	-11 336	-100,00%			
Autres produits	213	0	0	-213	-100,00%			
Contributions recues des serv.	436 071	0	362 085	-73 986	-16,97%	362 085		(8p20)
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>11 783 215</b>	<b>291 524</b>	<b>11 765 990</b>	<b>-17 225</b>	<b>-0,15%</b>	<b>11 474 466</b>	<b>3936,03%</b>	
Produits financiers	54			-54	-100,00%			
Produits exceptionnels	220 212	265 823	187 303	-32 909	-14,94%	-78 520	-29,54%	(7p20)
<b>Total des produits</b>	<b>12 003 482</b>	<b>557 347</b>	<b>11 953 293</b>	<b>-50 189</b>	<b>-0,42%</b>	<b>11 395 946</b>	<b>2044,68%</b>	
Solde débiteur – perte								
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>12 003 482</b>	<b>557 347</b>	<b>11 953 293</b>	<b>-50 189</b>	<b>-0,42%</b>	<b>11 395 946</b>	<b>2044,68%</b>	

## BUREAU

Date du Bureau :  
Rapporteur :

20 mars 2017  
Marianne MAURICE, Présidente de la Commission des Finances

### Commentaires sur les opérations de fonctionnement

(1)	CA par activité	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Ecart BP2017/BE2015		Ecart BP2017/BR2016	
	Direction & Communs	116 094	180 213	75 998	-40 096	-34,54%	-104 215	-57,83%
	DAPIO / Orientation professionnelle	36 718		92 107				
	CCI Emploi	379 787		359 870	-19 917	-5,24%	359 870	
	CFA	5 301 673	103 589	5 603 784	302 111	5,70%	5 500 195	5309,63%
	CFA RA	538 038	7 722		-538 038	-100,00%	-7 722	-100,00%
	Lycée privé	97 635			-97 635	-100,00%		
	Alternance	352 859		967 749	614 890	174,26%	967 749	
	Formation initiale			646 755	646 755		646 755	
	Formation Continue	486 222		900 000	413 778	85,10%	900 000	
	Formations Supérieures Certifiées	1 200 922						
	Formations Demandeurs d'Emploi	2 041 368		1 817 137	-224 231	-10,98%	1 817 137	
	Ecole 2ème chance	784 279		900 000	115 721	14,76%	900 000	
	Interservices personnel			40 504	40 504		40 504	
	<b>Total</b>	<b>11 335 595</b>	<b>291 524</b>	<b>11 403 905</b>	<b>68 309</b>	<b>0,60%</b>	<b>11 112 381</b>	<b>3811,82%</b>

Le chiffre d'activité (chiffre d'affaires + subventions) 2017 ne peut être comparé au chiffre d'activité du budget 2016 puisque cette année là, la quasi totalité de l'activité de formation en Meurthe-et-Moselle était portée par la CCI de Région Lorraine. Certaines activités ont disparues (CFARA et DACATH à la demande du Conseil Régional) sans être remplacées. Les formations Supérieures Certifiées ont été réparties entre Formations Initiales et Formations pour demandeurs d'emploi

#### Direction et Communs :

Le chiffre d'activité se compose des frais de gestion des UFAs (46K€), des redevances antennes téléphoniques, des recettes des distributeurs automatiques de boissons, des locations diverses et de la refacturation de personnel des moyens généraux à la CCIT88 (Cf. autre partie de cette refacturation sur le budget du Service Général)

#### DAPIO / Orientation professionnelle :

Le chiffre d'activité se compose du financement du Point A par de l'affectation de taxe d'apprentissage (25K €), de prestations d'enregistrement des contrats d'apprentissage (10 K€), des prestations de partenariat pour les Nuits de l'Orientation (5 K€) et de la refacturation de personnel du service enregistrement des contrats d'apprentissage à la CCIT88 (52 K€) (Cf. autre partie de cette refacturation sur le budget du Service Général)

#### CCI Emploi :

Le chiffre d'activité se compose des facturations du CIBC (220K€) et de la refacturation des moyens humains et matériels de la CCI54 mis à disposition de GECCILOR (140 K€)

#### CFA :

Le budget de fonctionnement (4 046 K€ de financement hors organisme gestionnaire) est calculé à l'aide des éléments du budget de référence du Conseil Régional Grand Est pour un effectif stable de 958 apprentis hors UFA. S'ajoute au chiffre d'activité de fonctionnement, le financement par le Conseil Régional de mesures spécifiques d'aide à l'apprentissage (ex PRDQA, aides au transport-restauration-hébergement des apprentis, financement des visites en entreprises et réunions de tuteurs, bourses DIVA, aides à l'équipement des apprentis). Le financement du fonctionnement des 4 UFA est de 1 499 K€ (uniquement de la taxe d'apprentissage)

#### Formations par Alternance :

Objectif de 227 contrats de professionnalisation à la rentrée 2017 sur l'ensemble des 5 sites

#### Formations initiales :

Le chiffre d'activité se compose des facturations du Lycée du Commerce et des Affaires (214 K€) pour lequel l'offre de formation reste identique pour un chiffre d'activité comparable aux années précédentes. Il est également constitué des recettes perçues (322 K€) pour la formation des apprenants au statut d'étudiant et qui sont rattachés, la plupart du temps, à des groupes constitués d'apprenants ayant un statut différent (apprenti, demandeur d'emploi,...). Une partie importante de l'activité de l'ex FSC (Formations Supérieures Certifiées) a été transférée dans cette rubrique. Le chiffre d'activité issu des prestations tout public effectuées pour le compte de l'ASNL (110K€) constitue la 3<sup>e</sup> partie de cette activité.

#### Formation Continue :

Objectif ambitieux de 900 K€ de facturations clients (hors interservices)

#### Formations Demandeurs d'Emploi :

Chiffre d'activité en légère baisse par rapport au budget exécuté 2015 car l'assurance de voir les marchés en cours reconduits n'est pas acquise (ainsi que l'obtention de nouveaux marchés). Ce chiffre d'activité comprend les actions d'insertion en faveur des entreprises.

#### Ecole de la 2<sup>ème</sup> Chance :

Le chiffre d'activité se compose de la refacturation à l'E2C de moyens humains (mise à disposition de personnel) et de matériel (locaux et autres services)

#### Interservices :

L'interservice de personnel correspond à la valorisation du temps passé par le personnel mis à disposition pour le compte du service budgétaire Port de Frouard.

**BUREAU**

Date du Bureau :

20 mars 2017

Rapporteur :

Marianne MAURICE, Présidente de la Commission des Finances

(2) Honoraires/Vacataires par activité	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Ecart BP2017/BE2015		Ecart BP2017/BR2016	
Direction & Communs							
DAPIO / Orientation professionnelle							
CCI Emploi	142 872		88 914	-53 958	-37,77%	88 914	
CFA	1 792 600		1 946 000	153 400	8,56%	1 946 000	
CRA RA	113 444			-113 444	-100,00%		
Lycée privé	49 136						
Alternance	56 500						
Formation initiale			298 819	298 819		298 819	
Formation Continue	281 134		351 000	69 866	24,85%	351 000	
Formations Supérieures Certifiées	457 037						
Alternance			144 504	144 504		144 504	
Formations Demandeurs d'Emploi	1 297 530		830 983	-466 547	-35,96%	830 983	
Ecole 2ème chance	681			-681	-100,00%		
<b>Total</b>	<b>4 190 933</b>	<b>0</b>	<b>3 660 220</b>	<b>-530 713</b>	<b>-12,66%</b>	<b>3 660 220</b>	

Il n'y a pas de personnel « permanent » destiné à faire directement de la formation. La quasi totalité du face à face est assurée par des vacataires ou honoraires, voire même de la sous-traitance ou du partenariat pédagogique (notamment lorsqu'il s'agit de métiers spécifiques ou de secteurs géographiques hors département 54) (de 15% du chiffre d'activité pour les formations par alternance hors apprentissage à 46% pour les formations « demandeurs d'emploi » qui ont beaucoup appelé à du partenariat pédagogique notamment sur les actions régionales).

Ceci explique l'important recours à des vacataires, honoraires ou de la sous-traitance et aussi des différences sensibles entre les activités

(3) Achats & charges externes (hors personnel mis à disposition)	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Ecart BP2017/BE2015		Ecart BP2017/BR2016	
602 - achats stockés autres approvisionnement	38 270		42 130	3 860	10,09%	42 130	
603 - variations des stocks	-39			39	-100,00%		
606 - achats non stockés matières fournies	323 293		367 800	44 507	13,77%	367 800	
611 - sous-traitance générale	243 025		270 740	27 715	11,40%	270 740	
613 - locations	233 407		263 960	30 553	13,09%	263 960	
614 - charges locatives	80 715		88 880	8 165	10,12%	88 880	
615 - entretien et réparations	207 597		228 580	20 983	10,11%	228 580	
616 - primes d'assurance	20 957		23 320	2 363	11,28%	23 320	
618 - services extérieurs divers	15 546		17 160	1 614	10,38%	17 160	
621 - personnel extérieur	42 365		70 250	27 885	65,82%	70 250	
622 - rémunérations honoraires	16 366		18 040	1 674	10,23%	18 040	
623 - publicité publications relation pub	33 022		81 410	48 388	146,53%	81 410	
624 - transport de biens	232 808		253 770	20 962	9,00%	253 770	
625 - déplacements missions réceptions	116 224		141 160	24 936	21,46%	141 160	
626 - frais postaux et téléphone	61 234		79 730	18 496	30,21%	79 730	
627 - services bancaires et assimilés	43		110	67	158,28%	110	
628 - charges externes (hors 628900)	18 435		35 460	17 025	92,36%	35 460	
<b>Total</b>	<b>1 683 267</b>	<b>0</b>	<b>1 982 500</b>	<b>299 233</b>	<b>17,78%</b>	<b>1 982 500</b>	

Le montant global du poste achats & charges externes ne peut être comparé au montant du budget rectificatif 2016 puisqu'il était prévu initialement que l'ensemble de ces coûts 2016 soient remontés au niveau de la CCI de Région Lorraine. En 2015 une partie de ces coûts avaient déjà été remontés au niveau de la CCI de Région Lorraine. Le montant des achats & charges externes est équivalent au montant du budget exécuté 2014, seule année couvrant un périmètre identique à celui de 2017.

**BUREAU**

Date du Bureau :  
Rapporteur :

20 mars 2017  
Marianne MAURICE, Présidente de la Commission des Finances

(3) <b>Personnel mis à disposition &amp; interservices personnel</b>	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Écart BP2017/BE2015		Écart BP2017/BR2016	
Direction & Communs	952 211		1 269 844	317 633	33,36%	1 269 844	
Enregistrement des contrats			181 734	181 734		181 734	
Emploi	221 272		143 635	-77 637	-35,09%	143 635	
CFA	416 140			-416 140	-100,00%		
CFA RA	82 395			-82 395	-100,00%		
Lycée privé	50 333		93 854	43 521	86,47%	93 854	
Formation initiale	416 883			-416 883	-100,00%		
Formation Continue	232 434		246 214	13 780	5,93%	246 214	
Contrats de professionnalisation	95 713			-95 713	-100,00%		
Formations Demandeurs d'Emploi	540 250		574 547	34 296	6,35%	574 547	
Ecole 2ème chance	83 548			-83 548	-100,00%		
Personnel Alternance / CFA à ventiler			1 143 383	1 143 383		1 143 383	
Interservices personnel	188 477		329 058	140 581	74,59%	329 058	
Personnel services supports CCI Grand Est	655 067		119 641	-535 426	-81,74%	119 641	
<b>Total</b>	<b>3 934 723</b>	<b>0</b>	<b>4 101 909</b>	<b>167 186</b>	<b>4,25%</b>	<b>4 101 909</b>	

Le personnel mis à disposition de la Direction de la Formation et de l'Emploi suivant facturation représente une charge totale de 3 653 210 € correspondant à 70,37 ETP.  
L'interservice personnel de 329 058 € correspond à la valorisation du temps passé par le personnel du service budgétaire Service Général

pour le compte du service budgétaire Direction de la Formation et de l'Emploi.

Facturation par la CCI Grand Est du temps passé par du personnel des services supports régionalisés pour le compte du service budgétaire Direction de la Formation et de l'Emploi pour un montant de 119 641 € (pour le compte de l'E2C et de GECCILOR)

(4) <b>Impôts &amp; taxes</b>	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Écart BP2017/BE2015		Écart BP2017/BR2016	
Taxes foncières et autres impôts directs	51 078		52 000	922	1,81%	52 000	
Taxe véhicules de société	2 062			-2 062	-100,00%		
Contribution Sociale de Solidarité ( ORGANIC )	16 078			-16 078	-100,00%		
<b>Total</b>	<b>69 218</b>	<b>0</b>	<b>52 000</b>	<b>-17 218</b>	<b>-24,88%</b>	<b>52 000</b>	

Les impôts locaux correspondent à la taxe foncière des bâtiments de Laxou et Nancy Austrasie

(5) <b>Autres charges</b>	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Écart BP2017/BE2015		Écart BP2017/BR2016	
Redevance audio-visuelle							
Droits d'auteur et de reproduction	3 356			-3 356	-100,00%		
Autres droits et valeurs similaires	2 800			-2 800	-100,00%		
<b>Redevances</b>	<b>6 156</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-6 156</b>	<b>-100,00%</b>		
Charges des UFA	1 243 903		1 499 033	255 130	20,51%	1 499 033	
<b>Charges des UFA</b>	<b>1 243 903</b>	<b>0</b>	<b>1 499 033</b>	<b>255 130</b>	<b>20,51%</b>	<b>1 499 033</b>	
Pertes sur créances irrécouvrables	660			-660	-100,00%		
Charges diverses de gestion courante	217			-217	-100,00%		
<b>Divers autres charges</b>	<b>877</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-877</b>	<b>-100,00%</b>		
<b>Total</b>	<b>1 250 936</b>	<b>0</b>	<b>1 499 033</b>	<b>248 097</b>	<b>19,83%</b>	<b>1 499 033</b>	

Le poste charges des UFA (Unités de Formation par Apprentissage) correspond à leurs charges de fonctionnement.

De la taxe d'apprentissage perçue pour leur compte leur est reversée à hauteur de ce montant de charges.

**BUREAU**

Date du Bureau :  
Rapporteur :

20 mars 2017  
Marianne MAURICE, Présidente de la Commission des Finances

(6) Dotations aux amort. et prov.	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Ecart BP2017/BE 2015		Ecart BP2017/BR 2016	
Dotations aux amortissements	511 655	557 347	437 733	-73 922	-14,45%	-119 614	-21,46%
<b>Sur immobilisations</b>	<b>511 655</b>	<b>557 347</b>	<b>437 733</b>	<b>-73 922</b>	<b>-14,45%</b>	<b>-119 614</b>	<b>-21,46%</b>
Dotations pour dépréciation créances clients	88 166			-88 166	-100,00%		
Dotations pour dépréciation autres créances	102 316			-102 316	-100,00%		
<b>Sur actif circulant</b>	<b>190 482</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-190 482</b>	<b>-100,00%</b>		
Allocations d'ancienneté							
Indemnité de fin de carrière							
<b>Pour risques et charges</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>				
<b>Total</b>	<b>702 138</b>	<b>557 347</b>	<b>437 733</b>	<b>-264 405</b>	<b>-37,66%</b>	<b>-119 614</b>	<b>-21,46%</b>

La dotation aux amortissements sur immobilisations est de 437 733 €. La dotation se rapporte principalement aux constructions et aménagements des constructions et au matériel à usage pédagogique.

(7) Produits exceptionnels	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Ecart BP2017/BE 2015		Ecart BP2017/BR 2016	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 449			-1 449	-100,00%		
Quote-part des subventions virée au compte résultat	218 763	265 823	187 303	-31 460	-14,38%	-78 520	-29,54%
Reprise sur provisions pour risques & charges							
Produits des cessions d'éléments d'actif							
<b>Total</b>	<b>220 212</b>	<b>265 823</b>	<b>187 303</b>	<b>-32 909</b>	<b>-14,94%</b>	<b>-78 520</b>	<b>-29,54%</b>

La quote-part des subventions d'investissement virée au compte de résultat correspond à la compensation de la part des dotations aux amortissements couverte par une subvention d'investissement.

(8) Contributions inter-services	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Ecart BP2017/BE 2015		Ecart BP2017/BR 2016	
Fonctionnement	333 076		362 085	29 009	8,71%	362 085	
Investissement	102 995			-102 995	-100,00%		
Centre Formation Apprentis	436 071	0	362 085	-73 986	-16,97%	362 085	
<b>Total</b>	<b>436 071</b>	<b>0</b>	<b>362 085</b>	<b>-73 986</b>	<b>-16,97%</b>	<b>362 085</b>	

La CCI, en tant qu'organisme gestionnaire du CFA, prend à sa charge 9 % de son budget de référence (contribution prise sur la ressource fiscale perçue)

## Capacité d'autofinancement

Capacité d'autofinancement (en €)	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Écart BP2017 / BE 2015		Écart BP2017 / BR 2016	
<b>Éléments d'augmentation de la CAF (A)</b>							
Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés	0	0	0				
Dotations aux amortissements et aux provisions	702 138	557 347	437 733	-264 405	-37,66%	-119 614	-21,46%
Bénéfice de l'exercice	117 121	0	154 802	37 681	32,17%	154 802	
<b>S/Total A</b>	<b>819 259</b>	<b>557 347</b>	<b>592 535</b>	<b>-226 724</b>	<b>-27,67%</b>	<b>35 188</b>	<b>6,31%</b>
<b>Éléments de diminution de la CAF (B)</b>							
Produits des cessions d'éléments d'actifs	0	0	0				
Quote-part de subventions d'investissement virée...	218 763	265 823	187 303	-31 460	-14,38%	-78 520	-29,54%
Reprises sur amortissements et provisions	11 336	0	0	-11 336	-100,00%		
Perte de l'exercice	0	0	0				
<b>S/Total B</b>	<b>230 099</b>	<b>265 823</b>	<b>187 303</b>	<b>-42 796</b>	<b>-18,60%</b>	<b>-78 520</b>	<b>-29,54%</b>
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (A-B)</b>	<b>589 160</b>	<b>291 524</b>	<b>405 232</b>	<b>-183 928</b>	<b>-31,22%</b>	<b>113 708</b>	<b>39,00%</b>

La CAF s'établit à 405 K€. Elle correspond à la différence entre les produits encaissables et les charges décaissables.

## Opérations en capital

Opérations en capital (en €)	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Écart BP2017 / BE 2015		Écart BP2017 / BR 2016	
<b>RESSOURCES</b>							
Capacité d'autofinancement de l'exercice	589 160	291 524	405 232	-183 928	-31,22%	113 708	39,00%
Cessions (ou réductions) éléments actif immob. :							
- Immobilisations incorporelles							
- Immobilisations corporelles							
- Immobilisations financières	895			-895	-100,00%		
Augmentation des capitaux propres :							
- Subventions d'investissement	12 773	83 400	20 400	7 627	59,71%	-63 000	-75,54%
- Emprunts et autres dettes financières							
Diminution des stocks et en-cours							
Opérations en capital interservices							
<b>Déficit budgétaire global de l'exercice</b>							
<b>TOTAL</b>	<b>602 827</b>	<b>374 924</b>	<b>425 632</b>	<b>-177 196</b>	<b>-29,39%</b>	<b>50 708</b>	<b>13,52%</b>
<b>EMPLOIS</b>							
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé :							
- Immobilisations incorporelles	0	8 800	0			-8 800	-100,00%
- Immobilisations corporelles	85 381	305 000	61 240	-24 141	-28,27%	-243 760	-79,92%
- Immobilisations financières	217	0	0	-217	-100,00%		
Charges à répartir sur plusieurs exercices							
Augmentation des stocks et en-cours							
Remboursement des emprunts et autres dettes fin.	0	0	0				
Opérations en capital interservices							
<b>Excédent budgétaire global de l'exercice</b>	<b>517 229</b>	<b>61 124</b>	<b>364 392</b>	<b>-152 837</b>		<b>303 268</b>	<b>496,15%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>602 827</b>	<b>374 924</b>	<b>425 632</b>	<b>-177 196</b>	<b>-29,39%</b>	<b>50 708</b>	<b>13,52%</b>

La Formation dégage un excédent budgétaire de 364 K€. La CAF n'est immobilisé / Subventions d'investissement qui correspond aux emplois pas entamée par le différentiel « acquisitions d'éléments de l'actif nets que la CAF finance.

## Investissements

Acquisition immobilisations incorporelles	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Écart BP2017/BE2015		Écart BP2017/BR2016	
Logiciels informatiques Outils bureautique et firewall CFA	0	8 800 8 800	0			-8 800	-100,00%
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>8 800</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>-8 800</b>	<b>-100,00%</b>

Acquisition immobilisations corporelles	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Écart BP2017/BE2015		Écart BP2017/BR2016	
Terrains							
Agencements, aménagements constructions : Financement Conseil Régional de Lorraine Sécurité CFA Laxou Mise aux normes bâtiment Austrasie (CFA)	-	146 000 146 000	6 240 6 240	6 240		-139 760	-95,73%
Matériel et outillage / matériel / mobilier pédagogique Financement 100% CCI Matériel pédagogique Matériel restaurant d'application (CFA)	21 288	159 000 20 000	40 000 6 000	18 712	87,90%	-119 000	-74,84%
Financement Conseil Régional de Lorraine Logiciels & licences pédagogiques (CFA) Postes informatiques (CFA) Equipement de salles informatiques (CFA) Mobilier pour salles de cours (CFA) Postes de travail salles de cours (CFA) Tableaux blancs salles de cours (CFA) Matériel pédagogique audiovisuel (CFA) Matériel pédagogique spécifique (CFA)	21 288	59 000 40 000	10 000 3 000				
Autres financements Matériel pédagogique (CFA et CFARA)		10 000 30 000	18 000 3 000				
Matériel et outillage Matériel et outillage service entretien	0	0	5 000 5 000	5 000		5 000	
Matériel de transport							
Matériel informatique et de bureau Renouvellement UC + écrans	0	0	10 000 10 000	10 000		10 000	
Mobilier de bureau : Mobilier administratif tous sites	0	0	0				
Immobilisations en cours Mise aux normes sécurité bâtiment Laxou (CFA) Aménagement des toilettes handicapés 3° tranche (CFARA)	64 093 11 812 52 281	0	0	-64 093	-100,00%		
<b>Total</b>	<b>85 381</b>	<b>305 000</b>	<b>61 240</b>	<b>-24 141</b>	<b>-28,27%</b>	<b>-243 760</b>	<b>-79,92%</b>

Acquisition immobilisations financières	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Écart BP2017/BE2015		Écart BP2017/BR2016	
Dépôts et cautions versés	217			-217	-100,00%		
<b>Total</b>	<b>217</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-217</b>	<b>-100,00%</b>		

Les investissements de 2017 correspondent principalement à l'exécution du PRIPA en cours (sur le CFA uniquement). Dans le cadre de ce plan, le Conseil Régional subventionne les projets à hauteur de 50 à 70 % suivant la nature de l'investissement, le solde étant souvent supporté en totalité par la taxe d'apprentissage.

## PORT DE FROUARD

## Opérations de fonctionnement

Charges (en €)	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Écart BP2017/BE2015		Écart BP2017/BR2016		
Achats et charges externes	188 289	254 331	395 071	206 781	109,82%	140 740	55,34%	(2p24)
Impôts et taxes (hors charges fiscales)	550	500	0	-550	-100,00%	-500	-100,00%	
Frais de personnel (y.c. charges fiscales)								
Autres charges	13 024	13 100	13 000	-24	-0,18%	-100	-0,76%	(3p25)
Dotations aux amort. et prov.	0	0	0					
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>201 863</b>	<b>267 931</b>	<b>408 071</b>	<b>206 207</b>	<b>102,15%</b>	<b>140 140</b>	<b>52,30%</b>	
Charges financières	0	0	0					
Charges exceptionnelles	759			-759	-100,00%			
Impôts sur les bénéfices	63 026	46 834	5 971	-57 055	-90,53%	-40 863	-87,25%	
<b>Total des charges</b>	<b>265 648</b>	<b>314 765</b>	<b>414 042</b>	<b>148 393</b>	<b>55,86%</b>	<b>99 277</b>	<b>31,54%</b>	
Solde créditeur – bénéfice	137 263	114 635	14 739	-122 523	-89,26%	-99 896	-87,14%	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>402 911</b>	<b>429 400</b>	<b>428 781</b>	<b>25 870</b>	<b>6,42%</b>	<b>-619</b>	<b>-0,14%</b>	

Produits (en €)	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Écart BP2017/BE2015		Écart BP2017/BR2016		
Chiffre d'affaires	402 911	429 400	428 781	25 870	6,42%	-619	-0,14%	(1p24)
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amort. et prov.								
Autres produits								
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>402 911</b>	<b>429 400</b>	<b>428 781</b>	<b>25 870</b>	<b>6,42%</b>	<b>-619</b>	<b>-0,14%</b>	
Produits financiers								
Produits exceptionnels	0	0	0					
<b>Total des produits</b>	<b>402 911</b>	<b>429 400</b>	<b>428 781</b>	<b>25 870</b>	<b>6,42%</b>	<b>-619</b>	<b>-0,14%</b>	
Solde débiteur – perte							#DIV/0!	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>402 911</b>	<b>429 400</b>	<b>428 781</b>	<b>25 870</b>	<b>6,42%</b>	<b>-619</b>	<b>-0,14%</b>	

## Commentaires sur les opérations de fonctionnement

(1)	Chiffre d'affaires	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Écart BP2017 / BE 2015		Écart BP2017 / BR 2016	
	Redevance terrain	221 002	221 002	221 002		0,00%		0,00%
	Redevance d'occupation UCA	120 841	120 842	120 841	-0	0,00%	-1	0,00%
	Redevance portique	58 998	58 998	58 998		0,00%		0,00%
	Redevance plateforme multimodale			25 800	25 800		25 800	
	Redevance Air Liquide	535	560	540	5	0,99%	-20	-3,57%
	Plateforme multimodale		26 400				-26 400	-100,00%
	<b>Autres installations et matériels</b>	<b>401 376</b>	<b>427 802</b>	<b>427 181</b>	<b>25 805</b>	<b>6,43%</b>	<b>-621</b>	<b>-0,15%</b>
	Installations électriques de signalisation	485	498	500	15	3,05%	2	0,40%
	Redevance de raccordement ITE	1 050	1 100	1 100	50	4,79%		0,00%
	<b>Refacturation de frais</b>	<b>1 535</b>	<b>1 598</b>	<b>1 600</b>	<b>65</b>	<b>4,24%</b>	<b>2</b>	<b>0,13%</b>
	<b>Total</b>	<b>402 911</b>	<b>429 400</b>	<b>428 781</b>	<b>25 870</b>	<b>6,42%</b>	<b>-619</b>	<b>-0,14%</b>

Le chiffre d'affaires est constitué des redevances de sous-concessions à l'UCA et à Nancy Port ainsi que de frais d'entretien et maintenance refacturés aux utilisateurs.

(2)	Achats & charges externes	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Écart BP2017 / BE 2015		Écart BP2017 / BR 2016	
	602 - achats stockés autres approvisionnements							
	603 - variations des stocks							
	606 - achats non stockés matières fournit							
	611 - sous-traitance générale	203	1 600	1 600	1 397	688,68%		0,00%
	613 - locations							
	614 - charges locatives							
	615 - entretien et réparations	58 417	79 500	123 500	65 083	111,41%	44 000	55,35%
	616 - primes d'assurance							
	618 - services extérieurs divers							
	1862 - interservices personnel	128 163	171 031	268 471	140 307	109,48%	97 440	56,97%
	621 - personnel intérimaire							
	622 - rémunérations honoraire	1 507	200	500	-1 007	-66,81%	300	150,00%
	623 - publicité publications relation pub							
	624 - transport de biens							
	625 - déplacements missions réceptions		2 000	1 000	1 000		-1 000	-50,00%
	626 - frais postaux et téléphone							
	627 - services bancaires et assimilés							
	628 - charges externes							
	<b>Total</b>	<b>188 289</b>	<b>254 331</b>	<b>395 071</b>	<b>206 781</b>	<b>109,82%</b>	<b>140 740</b>	<b>55,34%</b>

La sous-traitance générale correspond au ramassage des déchets du site et à des frais de reprographie.  
Le poste entretien et réparation correspond à l'entretien et maintenance des équipements portuaires, des embranchements ferroviaires, du terrain.

Le poste personnel mis à disposition correspond au coût d'un responsable, d'une assistante et du temps passé par les personnels des services supports.  
Les rémunérations honoraires correspondent à la quote-part des honoraires de KPMG.

**BUREAU**

Date du Bureau :  
Rapporteur :

20 mars 2017  
Marianne MAURICE, Présidente de la Commission des Finances

(3)	<b>Autres charges</b>	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Écart BP2017 / BE 2015		Écart BP2017 / BR 2016	
	Redevance d'embranché SNCF	13 024	13 100	13 000	-24	-0,18%	-100	-0,76%
	<b>Total</b>	<b>13 024</b>	<b>13 100</b>	<b>13 000</b>	<b>-24</b>	<b>-0,18%</b>	<b>-100</b>	<b>-0,76%</b>

Il s'agit de la redevance d'embranché de Réseau Ferré de France

**BUREAU**Date du Bureau :  
Rapporteur :20 mars 2017  
Marianne MAURICE, Présidente de la Commission des Finances**Capacité d'autofinancement**

Capacité d'autofinancement (en €)	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Écart BP2017/BE2015		Écart BP2017/BR2016	
<b>Éléments d'augmentation de la CAF (A)</b>							
Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés							
Dotations aux amortissements et aux provisions	0	0	0				
Bénéfice de l'exercice	137 263	114 635	14 739	-122 523	-89,26%	-99 896	-87,14%
<b>S/Total A</b>	<b>137 263</b>	<b>114 635</b>	<b>14 739</b>	<b>-122 523</b>	<b>-89,26%</b>	<b>-99 896</b>	<b>-87,14%</b>
<b>Éléments de diminution de la CAF (B)</b>							
Produits des cessions d'éléments d'actifs							
Quote-part de subventions d'investissement virée...	0	0	0				
Reprises sur amortissements et provisions							
Perte de l'exercice							
<b>S/Total B</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>				
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (A-B)</b>	<b>137 263</b>	<b>114 635</b>	<b>14 739</b>	<b>-122 523</b>	<b>-89,26%</b>	<b>-99 896</b>	<b>-87,14%</b>

La CAF correspond au bénéfice de l'exercice

**Opérations en capital**

Opérations en capital (en €)	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Écart BP2017/BE2015		Écart BP2017/BR2016	
<b>RESSOURCES</b>							
Capacité d'autofinancement de l'exercice	137 263	114 635	14 739	-122 523	-89,26%	-99 896	-87,14%
Cessions (ou réductions) d'éléments d'actif immob. :							
- Immobilisations incorporelles							
- Immobilisations corporelles							
- Immobilisations financières							
Augmentation des capitaux propres :							
- Subventions d'investissement	2 314 372			-2 314 372	-100,00%		
- Emprunts et autres dettes financières							
Diminution des stocks et en-cours							
Opérations en capital interservices							
<b>Déficit budgétaire global de l'exercice</b>	<b>388 415</b>			<b>-388 415</b>			
<b>TOTAL</b>	<b>2 840 050</b>	<b>114 635</b>	<b>14 739</b>	<b>-2 825 311</b>	<b>-99,48%</b>	<b>-99 896</b>	<b>-87,14%</b>
<b>EMPLOIS</b>							
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé :							
- Immobilisations incorporelles							
- Immobilisations corporelles		0					
- Immobilisations mises en concession	2 840 050	0	0	-2 840 050	-100,00%		
- Immobilisations financières							
Charges à répartir sur plusieurs exercices							
Augmentation des stocks et en-cours							
Remboursement des emprunts et autres dettes fin.							
Opérations en capital interservices							
<b>Excédent budgétaire global de l'exercice</b>		<b>114 635</b>	<b>14 739</b>	<b>14 739</b>	<b>#DIV/0 !</b>	<b>-99 896</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>2 840 050</b>	<b>114 635</b>	<b>14 739</b>	<b>-2 825 311</b>	<b>-99,48%</b>	<b>-99 896</b>	<b>-87,14%</b>

L'excédent budgétaire est de 15 K€. Il est égal à la CAF

**BUREAU**Date du Bureau :  
Rapporteur :20 mars 2017  
Marianne MAURICE, Présidente de la Commission des Finances**Investissements**

<b>Acquisition immobilisations mises en concession</b>	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Écart BP2017 / BE 2015		Écart BP2017 / BR 2016	
Aménagements, agencements des terrains	2 840 050	0	0	-2 840 050	-100,00%		
Plate-forme multimodale	2 840 050			-2 840 050	-100,00%		
Immobilisations en cours	0	0	0				
<b>Total</b>	<b>2 840 050</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-2 840 050</b>		<b>0</b>	

Pas d'investissement en 2017

## ENSEMBLE DES SERVICES

## Opérations de fonctionnement

Charges (en €)	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Écart BP2017/BE 2015		Écart BP2017/BR 2016	
Achats & chges ext. (hors honoraires)	7 513 060	1 390 498	11 117 433	3 604 373	47,97%	9 726 935	699,53%
Honoraires/Vacataires (formation)	4 190 933	0	3 660 220	-530 713	-12,66%	3 660 220	
Impôts et taxes (hors chges fisc. ssaal)	110 427	42 000	107 000	-3 427	-3,10%	65 000	154,76%
Frais de pers. (hors vac) (y.c. chges fisc. ssaal)	0	0	0				
Autres charges	1 297 605	54 100	1 528 033	230 428	17,76%	1 473 933	2724,46%
Dotations aux amort. et prov.	1 650 814	1 137 545	997 040	-653 774	-39,60%	-140 505	-12,35%
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>14 762 840</b>	<b>2 624 143</b>	<b>17 409 726</b>	<b>2 646 886</b>	<b>17,93%</b>	<b>14 785 583</b>	<b>563,44%</b>
Charges financières	0	15 000	10 633	10 633		-4 367	-29,12%
Charges exceptionnelles	4 437	0	0	-4 437	-100,00%		
Impôts sur les bénéfices	118 157	47 314	73 132	-45 025	-38,11%	25 818	54,57%
<b>Total des charges</b>	<b>14 885 434</b>	<b>2 686 457</b>	<b>17 493 490</b>	<b>2 608 057</b>	<b>17,52%</b>	<b>14 807 033</b>	<b>551,17%</b>
Solde créditeur – bénéfice	543 761	114 635	169 541	-374 220		54 906	47,90%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>15 429 194</b>	<b>2 801 092</b>	<b>17 663 032</b>	<b>2 233 837</b>	<b>14,48%</b>	<b>14 861 940</b>	<b>530,58%</b>

Produits (en €)	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Écart BP2017/BE 2015		Écart BP2017/BR 2016	
TATP	2 172 000	1 528 272	4 474 000	2 302 000	105,99%	2 945 728	192,75%
Chiffre d'activité	12 428 644	965 457	12 946 189	517 545	4,16%	11 980 732	1240,94%
Reprises sur amort. et prov.	270 693	0	0	-270 693	-100,00%		
Autres produits	4 382	0	0	-4 382	-100,00%		
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>14 875 719</b>	<b>2 493 729</b>	<b>17 420 189</b>	<b>2 544 471</b>	<b>17,10%</b>	<b>14 926 460</b>	<b>598,56%</b>
Produits financiers	38 292	18 000	32 000	-6 292	-16,43%	14 000	77,78%
Produits exceptionnels	515 184	289 363	210 842	-304 341	-59,07%	-78 521	-27,14%
<b>Total des produits</b>	<b>15 429 194</b>	<b>2 801 092</b>	<b>17 663 032</b>	<b>2 233 837</b>	<b>14,48%</b>	<b>14 861 940</b>	<b>530,58%</b>
Solde débiteur – perte							
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>15 429 194</b>	<b>2 801 092</b>	<b>17 663 032</b>	<b>2 233 837</b>	<b>14,48%</b>	<b>14 861 940</b>	<b>530,58%</b>

## Capacité d'autofinancement

Capacité d'autofinancement (en €)	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Écart BP2017/BE2015		Écart BP2017/BR2016	
<b>Éléments d'augmentation de la CAF (A)</b>							
Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés	0	0	0				
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 650 814	1 137 545	997 040	-653 774	-39,60%	-140 505	-12,35%
Bénéfice de l'exercice	543 761	114 635	169 541	-374 220	-68,82%	54 906	47,90%
<b>S/Total A</b>	<b>2 194 575</b>	<b>1 252 180</b>	<b>1 166 581</b>	<b>-1 027 994</b>	<b>-46,84%</b>	<b>-85 599</b>	<b>-6,84%</b>
<b>Éléments de diminution de la CAF (B)</b>							
Produits des cessions d'éléments d'actifs	626	0	0	-626	-100,00%		
Quote-part de subventions d'investissement virée...	230 118	289 363	210 842	-19 275	-8,38%	-78 521	-27,14%
Reprises sur amortissements et provisions	270 693	0	0	-270 693	-100,00%		
Perte de l'exercice							
<b>S/Total B</b>	<b>501 436</b>	<b>289 363</b>	<b>210 842</b>	<b>-290 594</b>	<b>-57,95%</b>	<b>-78 521</b>	<b>-27,14%</b>
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (A-B)</b>	<b>1 693 139</b>	<b>962 817</b>	<b>955 739</b>	<b>-737 400</b>	<b>-43,55%</b>	<b>-7 078</b>	<b>-0,74%</b>

## Opérations en capital

Opérations en capital (en €)	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Écart BP2017/BE2015		Écart BP2017/BR2016	
<b>RESSOURCES</b>							
Capacité d'autofinancement de l'exercice	1 693 139	962 817	955 739	-737 400	-43,55%	-7 078	-0,74%
Cessions (ou réductions) d'éléments d'actif immob. :							
- Immobilisations incorporelles	0	0	0				
- Immobilisations corporelles	626	0	0	-626	-100,00%		
- Immobilisations financières	200 895	0	0	-200 895	-100,00%		
Augmentation des capitaux propres :							
- Augmentation du capital							
- Subventions d'investissement	2 527 145	83 400	20 400	-2 506 745	-99,19%	-63 000	-75,54%
- Emprunts et autres dettes financières	650 000	0	0	-650 000	-100,00%		
Diminution des stocks et en-cours	0	0	0				
Opérations en capital interservices	0	0	0				
<b>Déficit budgétaire global de l'exercice</b>							
<b>TOTAL</b>	<b>5 071 805</b>	<b>1 046 217</b>	<b>976 139</b>	<b>-4 095 666</b>	<b>-80,75%</b>	<b>-70 078</b>	<b>-6,70%</b>
<b>EMPLOIS</b>							
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé :							
- Immobilisations incorporelles	0	8 800	0			-8 800	-100,00%
- Immobilisations corporelles	1 216 420	325 000	91 240	-1 125 180	-92,50%	-233 760	-71,93%
- Immobilisations mises en concession	2 840 050	0	0	-2 840 050	-100,00%		
- Immobilisations financières	257 083	0	0	-257 083	-100,00%		
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0	0	0				
Augmentation des stocks et en-cours	0	0	0				
Remboursement des emprunts et autres dettes fin.	0	36 600	38 775	38 775		2 175	5,94%
Opérations en capital interservices	0	0	0				
<b>Excédent budgétaire global de l'exercice</b>	<b>758 253</b>	<b>675 817</b>	<b>846 124</b>	<b>87 871</b>		<b>170 307</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>5 071 805</b>	<b>1 046 217</b>	<b>976 139</b>	<b>-4 095 666</b>	<b>-80,75%</b>	<b>-70 078</b>	<b>-6,70%</b>

**BUREAU**Date du Bureau :  
Rapporteur :20 mars 2017  
Marianne MAURICE, Présidente de la Commission des Finances**ANNEXES****SASU GRAND NANCY AEROPOLE**

Charges (en €)	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Écart BP2017/BE2015		Écart BP2017/BR2016	
Achats et charges externes	330 889	351 457	516 383	185 494	56,06%	164 926	-46,93%
Impôts et taxes	112 006	114 353	116 640	4 634	4,14%	2 287	2,00%
Frais de personnel	504 470	524 193	534 677	30 207	5,99%	10 484	2,00%
Autres charges	59 299	45 072	45 973	-13 326	-22,47%	901	2,00%
Dotations aux amort. et prov.	65 696	51 500	51 500	-14 196	-21,61%		0,00%
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1 072 360</b>	<b>1 086 575</b>	<b>1 265 173</b>	<b>192 813</b>	<b>17,98%</b>	<b>178 598</b>	<b>16,44%</b>
Charges financières	83 316	55 500	235 500	152 184	182,66%	180 000	324,32%
Charges exceptionnelles	13 502			-13 502	-100,00%		
Impôts sur les bénéfices							
<b>Total des charges</b>	<b>1 169 178</b>	<b>1 142 075</b>	<b>1 500 673</b>	<b>331 495</b>	<b>28,35%</b>	<b>358 598</b>	<b>31,40%</b>
Solde créditeur – bénéfice			3 235	3 235		3 235	#DIV/0 !
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 169 178</b>	<b>1 142 075</b>	<b>1 503 908</b>	<b>334 730</b>	<b>28,63%</b>	<b>361 833</b>	<b>31,68%</b>

Produits (en €)	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Écart BP2017/BE2015		Écart BP2017/BR2016	
Chiffre d'activité	993 063	1 073 917	1 442 500	449 437	45,26%	368 583	34,32%
Reprises sur amort. et prov.	1 765			-1 765	-100,00%		
Autres produits	23 991	32 125	32 125	8 134	33,91%		0,00%
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>1 018 819</b>	<b>1 106 042</b>	<b>1 474 625</b>	<b>455 806</b>	<b>44,74%</b>	<b>368 583</b>	<b>33,32%</b>
Produits financiers	43 266	21 283	21 283	-21 983	-50,81%		0,00%
Produits exceptionnels	13 732	14 750	8 000	-5 732	-41,74%	-6 750	-45,76%
<b>Total des produits</b>	<b>1 075 816</b>	<b>1 142 075</b>	<b>1 503 908</b>	<b>428 092</b>	<b>39,79%</b>	<b>361 833</b>	<b>31,68%</b>
Solde débiteur – perte	93 362			-93 362			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 169 178</b>	<b>1 142 075</b>	<b>1 503 908</b>	<b>334 730</b>	<b>28,63%</b>	<b>361 833</b>	<b>31,68%</b>

**BUREAU**

Date du Bureau :  
Rapporteur :

20 mars 2017  
Marianne MAURICE, Présidente de la Commission des Finances

**SASU SE3M**

Charges (en €)	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Écart BP2017/BE2015		Écart BP2017/BR2016	
Achats et charges externes	899 961	520 060	562 465	-337 496	-37,50%	42 405	8,15%
Impôts et taxes	2 778	1 200	1 212	-1 566	-56,37%	12	1,00%
Frais de personnel	73 151	74 154	75 904	2 753	3,76%	1 750	2,36%
Autres charges	403			-403	-100,00%		
Dotations aux amort. et prov.	58 752			-58 752	-100,00%		
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1 035 044</b>	<b>595 415</b>	<b>639 581</b>	<b>-395 463</b>	<b>-38,21%</b>	<b>44 166</b>	<b>7,42%</b>
Charges financières	17 462			-17 462	-100,00%		
Charges exceptionnelles	653 672			-653 672	-100,00%		
Impôts sur les bénéfices							
<b>Total des charges</b>	<b>1 706 178</b>	<b>595 415</b>	<b>639 581</b>	<b>-1 066 598</b>	<b>-62,51%</b>	<b>44 166</b>	<b>7,42%</b>
Solde créditeur – bénéfice	31 595	11 005	6 419	-25 175		-4 586	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 737 773</b>	<b>606 420</b>	<b>646 000</b>	<b>-1 091 773</b>	<b>-62,83%</b>	<b>39 580</b>	<b>6,53%</b>

Produits (en €)	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Écart BP2017/BE2015		Écart BP2017/BR2016	
Chiffre d'affaires	839 165	606 420	646 000	-193 165	-23,02%	39 580	6,53%
Reprises sur amort. et prov.							
Autres produits	53 608			-53 608	-100,00%		
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>892 773</b>	<b>606 420</b>	<b>646 000</b>	<b>-246 773</b>	<b>-27,64%</b>	<b>39 580</b>	<b>6,53%</b>
Produits financiers							
Produits exceptionnels	845 000			-845 000	-100,00%		
<b>Total des produits</b>	<b>1 737 773</b>	<b>606 420</b>	<b>646 000</b>	<b>-1 091 773</b>	<b>-62,83%</b>	<b>39 580</b>	<b>6,53%</b>
Solde débiteur – perte							
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 737 773</b>	<b>606 420</b>	<b>646 000</b>	<b>-1 091 773</b>	<b>-62,83%</b>	<b>39 580</b>	<b>6,53%</b>

**BUREAU**

Date du Bureau :  
Rapporteur :

20 mars 2017  
Marianne MAURICE, Présidente de la Commission des Finances

**SASU RACINE**

Charges (en €)	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Écart BP2017/BE2015		Écart BP2017/BR2016	
Achats & charges externes	158 269	175 500	172 814	14 545	9,19%	-2 686	-1,53%
Honoraires							
Impôts et taxes (hors chges fiscalissal)	110 827	49 125	32 590	-78 237	-70,59%	-16 535	-33,66%
Frais de pers. (y/c chges fiscalissal)	47 602	65 000	7 296	-40 306	-84,67%	-57 704	-88,78%
Autres charges	17			-17	-100,00%		
Dotations aux amort. et prov.	25 638		3 638	-22 000	-85,81%	3 638	
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>342 353</b>	<b>289 625</b>	<b>216 338</b>	<b>-126 015</b>	<b>-36,81%</b>	<b>-73 287</b>	<b>-25,30%</b>
Charges financières							
Charges exceptionnelles	1 221		306 995	305 774	25041,47%	306 995	
Impôts sur les bénéfices							
<b>Total des charges</b>	<b>343 574</b>	<b>289 625</b>	<b>523 333</b>	<b>179 759</b>	<b>52,32%</b>	<b>233 708</b>	<b>80,69%</b>
Solde créditeur – bénéfice			72 977	72 977	#DIV/0 !	72 977	#DIV/0 !
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>343 574</b>	<b>289 625</b>	<b>596 310</b>	<b>252 736</b>	<b>73,56%</b>	<b>306 685</b>	<b>105,89%</b>

Produits (en €)	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Écart BP2017/BE2015		Écart BP2017/BR2016	
Chiffre d'activité	253 305	289 625	297 470	44 165	17,44%	7 845	2,71%
Reprises sur amort. et prov.			127 079	127 079		127 079	
Autres produits	26			-26	-100,00%		
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>253 331</b>	<b>289 625</b>	<b>424 549</b>	<b>171 218</b>	<b>67,59%</b>	<b>134 924</b>	<b>46,59%</b>
Produits financiers							
Produits exceptionnels			171 761	171 761		171 761	
<b>Total des produits</b>	<b>253 331</b>	<b>289 625</b>	<b>596 310</b>	<b>342 979</b>	<b>135,39%</b>	<b>306 685</b>	<b>105,89%</b>
Solde débiteur – perte	90 243			-90 243	-100,00%		#DIV/0 !
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>343 574</b>	<b>289 625</b>	<b>596 310</b>	<b>252 736</b>	<b>73,56%</b>	<b>306 685</b>	<b>105,89%</b>

**BUREAU**

Date du Bureau :  
Rapporteur :

20 mars 2017  
Marianne MAURICE, Présidente de la Commission des Finances

**E2C LORRAINE**

Charges (en €)	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Écart BP2017/BE2015		Écart BP2017/BR2016	
Achats & charges externes	430 607	1 242 000	1 258 241	827 634	192,20%	16 241	1,31%
Honoraires/Vacataires	2 476 511	1 782 382	1 630 000	-846 511	-34,18%	-152 382	-8,55%
Impôts et taxes (hors chges fisc. assal)							
Frais de pers. (hors vac) (y.c. chges fisc. assal)	2 301 328	2 099 625	2 320 000	18 672	0,81%	220 375	10,50%
Autres charges	4 044	0		-4 044	-100,00%		
Dotations aux amort. et prov.		0	0				
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>5 212 491</b>	<b>5 124 007</b>	<b>5 208 241</b>	<b>-4 250</b>	<b>-0,08%</b>	<b>84 234</b>	<b>1,64%</b>
Charges financières	498	0	0	-498	-100,00%		
Charges exceptionnelles	4 994	0		-4 994	-100,00%		
Impôts sur les bénéfices							
<b>Total des charges</b>	<b>5 217 983</b>	<b>5 124 007</b>	<b>5 208 241</b>	<b>-9 742</b>	<b>-0,19%</b>	<b>84 234</b>	<b>1,64%</b>
Solde créditeur – bénéfice	27 624			-27 624	-100,00%		#DIV/0 !
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 245 608</b>	<b>5 124 007</b>	<b>5 208 241</b>	<b>-37 367</b>	<b>-0,71%</b>	<b>84 234</b>	<b>1,64%</b>

Produits (en €)	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Écart BP2017/BE2015		Écart BP2017/BR2016	
Chiffre d'activité	5 201 831	5 124 007	5 208 241	6 410	0,12%	84 234	1,64%
Reprises sur amort. et prov.		0	0				
Autres produits	28 916			-28 916	-100,00%		
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>5 230 747</b>	<b>5 124 007</b>	<b>5 208 241</b>	<b>-22 506</b>	<b>-0,43%</b>	<b>84 234</b>	<b>1,64%</b>
Produits financiers							
Produits exceptionnels	14 860	0	0	-14 860	-100,00%		
<b>Total des produits</b>	<b>5 245 608</b>	<b>5 124 007</b>	<b>5 208 241</b>	<b>-37 367</b>	<b>-0,71%</b>	<b>84 234</b>	<b>1,64%</b>
Solde débiteur – perte					#DIV/0 !		#DIV/0 !
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 245 608</b>	<b>5 124 007</b>	<b>5 208 241</b>	<b>-37 367</b>	<b>-0,71%</b>	<b>84 234</b>	<b>1,64%</b>

## GECCILOR

Charges (en €)	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Écart BP2017 / BE 2015		Écart BP2017 / BR 2016	
Achats & charges externes	291 996	344 955	434 450	142 454	48,79%	89 495	25,94%
Honoraires							
Impôts et taxes (hors chges fisc ssaal)	917			-917	-100,00%		
Frais de pers. (y/c chges fisc ssaal)	3 305 222	3 227 818	3 723 009	417 787	12,64%	495 191	15,34%
Autres charges	1			-1	-100,00%		
Dotations aux amort. et prov.	10 823			-10 823	-100,00%		
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>3 608 958</b>	<b>3 572 773</b>	<b>4 157 459</b>	<b>548 501</b>	<b>15,20%</b>	<b>584 686</b>	<b>16,37%</b>
Charges financières	4 641			-4 641	-100,00%		
Charges exceptionnelles	300		0	-300	-100,00%		
Impôts sur les bénéfices	150			-150	-100,00%		
<b>Total des charges</b>	<b>3 614 050</b>	<b>3 572 773</b>	<b>4 157 459</b>	<b>543 409</b>	<b>15,04%</b>	<b>584 686</b>	<b>16,37%</b>
Solde créditeur – bénéfice	82 318	32 021	44 413	-37 905	-46,05%	12 392	38,70%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 696 367</b>	<b>3 604 794</b>	<b>4 201 872</b>	<b>505 505</b>	<b>13,68%</b>	<b>597 078</b>	<b>16,56%</b>

Produits (en €)	Budget exécuté 2015	Budget rectificatif 2016	Budget primitif 2017	Écart BP2017 / BE 2015		Écart BP2017 / BR 2016	
Chiffre d'activité	3 659 992	3 604 794	4 201 872	541 880	14,81%	597 078	16,56%
Reprises sur amort. et prov.							
Autres produits	36 375			-36 375	-100,00%		
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>3 696 367</b>	<b>3 604 794</b>	<b>4 201 872</b>	<b>505 505</b>	<b>13,68%</b>	<b>597 078</b>	<b>16,56%</b>
Produits financiers							
Produits exceptionnels			0				
<b>Total des produits</b>	<b>3 696 367</b>	<b>3 604 794</b>	<b>4 201 872</b>	<b>505 505</b>	<b>13,68%</b>	<b>597 078</b>	<b>16,56%</b>
Solde débiteur – perte					#DIV/0 !		#DIV/0 !
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 696 367</b>	<b>3 604 794</b>	<b>4 201 872</b>	<b>505 505</b>	<b>13,68%</b>	<b>597 078</b>	<b>16,56%</b>

**BUREAU**

Date du Bureau :  
 Rapporteur :

20 mars 2017  
 Marianne MAURICE, Présidente de la Commission des Finances

### Prestations et contributions inter-services

en EUR		TOTAL	SERVICE GENERAL	SERVICE FORMATION	PORT DE FROUARD
<b>Charges</b>					
<b>1868</b>	<b>Contributions versées aux autres services</b> CFA ( 9% du budget de référence ) Part Organisme gestionnaire sur reprise subventions investissement CFA	<b>362 085</b>	<b>362 085</b> 362 085		
<b>186</b>	<b>(sauf 1868) – Autres charges interservices</b> Frais de personnel mis à disposition Autres services extérieurs	<b>588 122</b>	<b>0</b>	<b>329 058</b> 329 058	<b>259 064</b> 259 064
<b>TOTAL .....</b>		<b>950 207</b>	<b>362 085</b>	<b>329 058</b>	<b>259 064</b>
<b>Produits</b>					
<b>1878</b>	<b>Contributions reçues des autres services</b> CFA ( 9% du budget de référence ) Part Organisme gestionnaire sur reprise subventions investissement CFA	<b>362 085</b>	<b>0</b>	<b>362 085</b> 362 085 0	<b>0</b>
<b>187</b>	<b>(sauf 1878) – Autres produits interservices</b> Frais de personnel mis à disposition Autres services extérieurs	<b>588 122</b>	<b>547 618</b> 547 618	<b>40 504</b> 40 504	
<b>TOTAL .....</b>		<b>950 207</b>	<b>547 618</b>	<b>402 589</b>	<b>0</b>



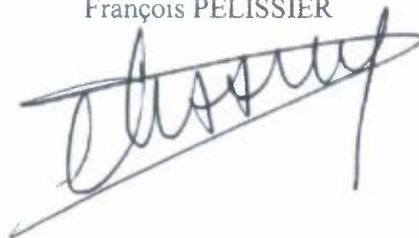
## Missions du 1<sup>er</sup> vice-président de la CCI de Meurthe-et-Moselle

Sous l'autorité du Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe-et-Moselle, en coordination avec la Direction Générale, le Premier Vice-Président :

- représente la C.C.I. 54 en l'absence du Président
- pilote la gestion et le développement des 3 filiales de la C.C.I 54, à savoir les infrastructures portuaires (Port de Frouard et SE3M), aéroportuaires (Grand Nancy Aéroport) et immobilières (Racine)
- coordonne la représentation et l'animation politique des territoires avec les élus référents concernés et ce en interface avec la Direction Générale et les services des antennes de la C.C.I. 54
- coordonne le travail des commissions thématiques en lien avec le Président et s'assure de l'interface avec les directions concernées en lien avec la Direction Générale

Nancy, le 1<sup>er</sup> février 2017

Le Président  
François PELISSIER





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

BUREAU

PRÉSIDENT  
F. PÉLISSIER

1<sup>ER</sup> VICE-PRÉSIDENT  
G. SCHAFF

Présidence  
Vie institutionnelle  
Communication  
Directeur – É. TAVERNE

Cabinet  
Communication  
Événementiel  
Logistique

DIRECTRICE GÉNÉRALE  
L. GILSON

Qualité  
Accueil  
Intendance

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT  
O. SIMON

**Direction Services aux Entreprises  
et aux Territoires**

Directeur : G. ROUX

Création-Reprise-Transmission  
Centre de Formalités  
des Entreprises  
Fichier consulaire  
Développement des Entreprises  
Financement de l'entreprise  
Entreprise en difficulté  
Information Economique Etudes  
Urbanisme  
Innovation  
Numérique  
Appui aux Territoires

**Direction de la Formation  
et de l'Emploi**

Directeur : L. GILSON

Formation Continue  
CFA / Alternance  
Formation pour Demandeurs  
d'Emploi  
École Supérieure régionale du  
Commerce et des Affaires  
CCI Emploi  
CIBC  
Centre de Ressources  
Enregistrement contrats Point A  
**Filiales DFE**  
Écoles de la 2<sup>e</sup> Chance  
Groupement d'employeurs GECCILOR

**Direction Aménagement  
et Infrastructures**

Directeur : O. SIMON

Port de Frouard  
**Filiales infrastructures**  
Grand Nancy Aéroport  
Plateforme multimodale SE3M  
Maison de l'Entrepreneuriat

**Direction Contrôle de gestion  
et moyens généraux**

Directeur : L. PUIER

Contrôle de gestion  
Moyens généraux  
Projets européens  
Immobilier

FÉVRIER 2017



# TABLEAU DE REPARTITION DES MANDATS PAR COMMISSIONS - Mandature 2016-2021

DEH - mise à jour du 23/03/2017

Mandat	Organisme émetteur	Commissions	Référent technique	TITULAIRES : Désignations 2017	SUPPLEANTS : Désignations 2017
<b>CAUE</b> (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Meurthe-et-Moselle)	CAUE	Commerce et Tourisme		<b>G. Schaff</b>	<b>E. Bernardé</b>
<b>CDVLLP</b> (Commission départementale des valeurs locatives des locaux professionnels)	Dir. Départ. Finances Publiques	Commerce et Tourisme		<b>O. Bertrand, C. Heisser, JS Mengin</b>	<b>B. Meyer, M. de Metz-Noblat, Ph. Dupont</b>
<b>CERELOR</b> (Centre de Gestion de la Région Lorraine)	CERELOR	Commerce et Tourisme		<b>M. de Metz-Noblat</b>	<b>D. Roder</b>
<b>CLU PRO</b> - Comité Local des Usagers Professionnels de Meurthe-et-Moselle	Dir. Départ. Finances Publiques	Commerce et Tourisme		<b>S. Moretti</b>	
<b>COLOSS</b> (Commission Locale du Secteur Sauvegardé de Nancy)	Dir. Départ. Territoires	Commerce et Tourisme		<b>B. Meyer</b>	<b>JS Mengin</b>
Comité Régional de gestion de la <b>Marque Qualité Tourisme</b>	Dir. Rég des Entreprises, concurrence, consom, du Travail et de l'Emploi	Commerce et Tourisme		<b>JS Mengin</b>	
Commission d'Attribution de l'Indemnité de Départ en faveur de certains commerçants et artisans	RSI	Commerce et Tourisme		<b>M. de Metz-Noblat</b>	<b>D. Roder</b>
Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité ( <b>CCDSA</b> )	Dir. Départ. Des Territoires	Commerce et Tourisme		<b>S. Tabouillot</b>	<b>MC OrLuc, S. Robert-Grandjean</b>
Commission Consultative de <b>Stationnement</b>	Mairie de Nancy	Commerce et Tourisme		<b>B. Meyer</b>	
Commission Départementale Accueil Jeunes Enfants ( <b>CDAJE</b> )	Conseil départemental 54	Commerce et Tourisme		<b>C. Heisser</b>	

## TABLEAU DE REPARTITION DES MANDATS PAR COMMISSIONS - Mandature 2016-2021

DEH - mise à jour du 23/03/2017

Mandat	Organisme émetteur	Commissions	Référent technique	TITULAIRES : Désignations 2017	SUPPLEANTS : Désignations 2017
Commission Départementale de la <b>Nature, des Paysages et des Sites</b>	Préfecture	Commerce et Tourisme		<b>O. Bertrand</b>	
Commission Départementale d'Orientation Agricole de Meurthe-et-Moselle ( <b>CDOA</b> )	Dir. Départ. Des Territoires	Commerce et Tourisme		<b>P. Carreras, M. de Metz-Noblat</b>	<b>G. Schaff, E. Bernardé</b>
<b>Commission Intercommunale pour l'Accessibilité</b> aux Personnes Handicapées	Métropole Gd Nancy	Commerce et Tourisme		<b>R. Engel</b>	
Commission du Répertoire des Métiers	Préfecture	Commerce et Tourisme		<b>M. de Metz-Noblat</b>	
Commission <b>Terrasses</b> de la Ville de Nancy	Ville de Nancy	Commerce et Tourisme		<b>JS Mengin</b>	
Conseil Départemental de <b>Prévention de la Délinquance</b> (CDP)	Préfecture	Commerce et Tourisme		<b>H. Garnier</b>	
Conseil Intercommunal de Sécurité et de la Prévention de la Délinquance ( <b>CISPD</b> )	Métropole Gd Nancy	Commerce et Tourisme		<b>H. Garnier</b>	
<b>EPTB</b> Meurthe-Madon - Comité de pilotage études PAPI Meurthe	EPTB MM	Commerce et Tourisme		<b>S. Moretti</b>	<b>E. Bernardé</b>
<b>EPTB</b> Meurthe-Madon - Comité de pilotage études PAPI Madon	EPTB MM	Commerce et Tourisme		<b>S. Moretti</b>	<b>E. Bernardé</b>
Association Départementale des <b>Logis de Meurthe-et-Moselle</b>	CCI54	Commerce et Tourisme		<b>Y. Schultz</b>	

## TABLEAU DE REPARTITION DES MANDATS PAR COMMISSIONS - Mandature 2016-2021

DEH - mise à jour du 23/03/2017

Mandat	Organisme émetteur	Commissions	Référent technique	TITULAIRES : Désignations 2017	SUPPLEANTS : Désignations 2017
<b>LORRAINE TOURISME</b> (Comité Régional du Tourisme de Lorraine)	Lorraine Tourisme	Commerce et Tourisme		JS Mengin	S. Tabouillot
<b>Meurthe-et-Moselle Tourisme</b>	Meurthe-et-Moselle Tourisme	Commerce et Tourisme		JS Mengin	M. de Metz-Noblat
<b>Nancy Tourisme et Evénements</b>	Office de Tourisme	Commerce et Tourisme		JS Mengin	
<b>Observatoire de l'Hôtellerie</b>	Aduan	Commerce et Tourisme		JS Mengin	
Office de Tourisme du Lunévillois	OTL	Commerce et Tourisme		O. Bertrand	JL Kayser
Schéma Départemental d'Amélioration de l'accessibilité des services au public - <b>SDAASP</b>	Préfecture	Commerce et Tourisme		JS Mengin	R. Engel
<b>Taxe de séjour</b>	Métropole Gd Nancy	Commerce et Tourisme		JS Mengin	Y. Schultz
<b>Taxi – Jury d'examen</b>	Préfecture	Commerce et Tourisme		H. Garnier	Y. Schultz



## TABLEAU DE REPARTITION DES MANDATS PAR COMMISSIONS - Mandature 2016-2021

DEH - mise à jour du 23/03/2017

Mandat	Organisme émetteur	Commissions	Référent technique	TITULAIRES : Désignations 2017	SUPPLEANTS : Désignations 2017
<b>ARCNAM Lorraine</b> (Association Régionale Conservatoire National des Arts et Métiers)	Conservatoire National des Arts et Métiers	Formation		<b>MC Deshons-Boudot</b>	<b>L. Gilson</b>
<b>Association pour la Promotion et le Développement de l'Enseignement Supérieur Consulaire</b>	CCI France -DFC	Formation		<b>F. Péliissier</b>	<b>D. Manzano</b>
<b>CEU</b> (Centre Européen Universitaire de Nancy)	CEU	Formation		<b>D. Roder</b>	<b>L. Gilson</b>
<b>CIBC Lorraine</b> (Centres Institutionnels de Bilans de Compétence)	CIBC	Formation		<b>L. Gilson</b>	<b>Z. Amara</b>
Comités Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle ( <b>Emploi, Formation, Insertion</b> )	Conseil départemental 54	Formation		<b>D. Manzano</b>	<b>F. Lo-Pinto</b>
Commission d'affectation des fonds libres de la taxe d'apprentissage et de la CSA		Formation		<b>D. Manzano</b>	
Conseil Consultatif permanent pour l' <b>Insertion</b> du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle	Conseil départemental 54	Formation		<b>D. Manzano</b>	<b>F. Lo-Pinto</b>
<b>Diplômes funéraires</b> - Jury	Préfecture	Formation		<b>MC Deshons-Boudot</b>	<b>F. Lo-Pinto</b>
Ecole Doctorale <b>IAEM</b> Lorraine	IAEM Lorraine	Formation		<b>D. Heftre</b>	
Ecole Nationale Supérieure d' <b>Architecture</b> de Nancy	Ecole Architecture	Formation		<b>L. Gilson</b>	<b>F. Lo-Pinto</b>

## TABLEAU DE REPARTITION DES MANDATS PAR COMMISSIONS - Mandature 2016-2021

DEH - mise à jour du 23/03/2017

Mandat	Organisme émetteur	Commissions	Référent technique	TITULAIRES : Désignations 2017	SUPPLEANTS : Désignations 2017
E2C Lorraine	E2C	Formation		F. Pélissier, C. Bertrand, D. Manzano, D. Heftre, D. Cerutti, D. Roder	
ENSEM	ENSEM	Formation		F. Pélissier	D. Heftre
ENSIC - Ecole Nationale Supérieure des Industries Chimiques	ENSIC	Formation		M. Maurice	A. Guillemin
Faculté de Droit, Sciences économiques et Gestion de Nancy	Fac de Droit	Formation		MC Deshons-Boudot	D. Manzano
Faculté des Sciences et Technologies - FST	FST	Formation		A. Guillemin	L. Gilson
Faculté du Sport – UFR STAPS	Fac de Sport	Formation		L. Gilson	A. Guillemin
GECCILOR	GECCILOR	Formation		F. Pélissier, D. Manzano, G. Schaff, M. Maurice, J. Henrion, JL Kayser, P. Perrin	
ICN – École de Management	ICN	Formation		F. Pélissier	L. Gilson
IUT de Nancy Braboïs – Département de Génie Mécanique et de Productique - Mandat en sommeil	IUT	Formation		MC Deshons-Boudot	
IUT Nancy-Charlemagne	IUT	Formation		L. Gilson	D. Manzano
LORPM	Infflor	Formation		L. Gilson	F. Lo-Pinto

## TABLEAU DE REPARTITION DES MANDATS PAR COMMISSIONS - Mandature 2016-2021

DEH - mise à jour du 23/03/2017

Mandat	Organisme émetteur	Commissions	Référent technique	TITULAIRES : Désignations 2017	SUPPLEANTS : Désignations 2017
Maison de l'Emploi du Grand Nancy	MDE	Formation		L. Gilson	F. Lo-Pinto
Pacte pour l'Insertion en Meurthe-et-Moselle	Conseil départemental 54	Formation		D. Manzano	F. Lo-Pinto
Université de Lorraine – Conseil du Collegium DEG	Université de Lorraine	Formation		D. Roder	D. Heftre



## TABLEAU DE REPARTITION DES MANDATS PAR COMMISSIONS - Mandature 2016-2021

DEH - mise à jour du 23/03/2017

Mandat	Organisme émetteur	Commissions	Référent technique	TITULAIRES : Désignations 2017	SUPPLEANTS : Désignations 2017
ADSN (Agence de Développement du Sud Nancéien)	ADSN	Infrastructures et Territoires		Ph. Perrin	D. Cerutti
ADUAN (Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Aire Urbaine Nancéienne)	ADUAN	Infrastructures et Territoires		F. Péliissier	JS Mengin, B. Meyer
AGAPE Lorraine Nord (Agence d'Urbanisme et de développement durable)	AGAPE	Infrastructures et Territoires		J. Henrion	A. Masson-Thomas
CODERST (Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques)	Préfecture	Infrastructures et Territoires		G. Schaff	E. Bernardé
Comités Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle ( <b>Développement économique</b> )	Conseil départemental 54	Infrastructures et Territoires		J. Boonen	JS Mengin
Comités Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle ( <b>Territoires</b> )	Conseil départemental 54	Infrastructures et Territoires		G. Schaff	B. Meyer
Commission Départementale des <b>Risques Naturels Majeurs</b>	Préfecture	Infrastructures et Territoires		G. Schaff	E. Bernardé
Commission Départementale de <b>Vidéo-Protection</b>	Préfecture	Infrastructures et Territoires		N. Millot	PA Fleurent
Conférence Territoriale de <b>Briey</b>	Maison du Département	Infrastructures et Territoires		A. Masson-Thomas	V. Calamia
Conférence Territoriale de <b>Longwy</b>	Maison du Département	Infrastructures et Territoires		J. Henrion	N. Udasse

## TABLEAU DE REPARTITION DES MANDATS PAR COMMISSIONS - Mandature 2016-2021

DEH - mise à jour du 23/03/2017

Mandat	Organisme émetteur	Commissions	Référent technique	TITULAIRES : Désignations 2017	SUPPLEANTS : Désignations 2017
Conseil de Développement de l'Agglomération de <b>Longwy</b>	CCAL	Infrastructures et Territoires		<b>J. Henrion, F. Lo Pinto, Z. Flijda</b>	
Conseil de Développement Durable du <b>Grand Nancy</b>	Métropole Gd Nancy	Infrastructures et Territoires		<b>B. Meyer</b>	<b>JS Mengin</b>
Conseil de Développement du Pays du Bassin de <b>Briey</b>		Infrastructures et Territoires		<b>A. Masson-Thomas</b>	<b>V. Calamia</b>
Conseil de Développement du Pays du <b>Lunévillois</b>	Conseil Dév. Pays Lunévillois	Infrastructures et Territoires		<b>JL Kayser</b>	<b>O. Bertrand</b>
Conseil de Développement du Pays <b>Terres de Lorraine</b>	Pays TDL	Infrastructures et Territoires		<b>Ph. Perrin</b>	<b>D. Cerutti</b>
<b>Conseil des Entrepreneurs</b>	Ville de Nancy	Infrastructures et Territoires		<b>JS Mengin</b>	<b>B. Meyer</b>
Conseil de Pays du <b>Val de Lorraine</b>	Conseil de Pays VDL	Infrastructures et Territoires		<b>D. Roder</b>	<b>A. Carlotti, MH Brion</b>
Consortium International pour le Développement des <b>Voies Navigables</b>	Consortium	Infrastructures et Territoires		<b>F. Péliissier</b>	<b>O. Simon</b>
<b>EPMNL</b>	EPMNL	Infrastructures et Territoires	O. Simon	<b>F. Péliissier</b>	<b>G. Claudel (CC188)</b>
<b>GAL Pays du Bassin de Briey</b> - Parc Naturel Régional de Lorraine (PNRL)	PNRL	Infrastructures et Territoires	CRC	<b>A. Masson-Thomas</b>	<b>J.Henrion</b>

## TABLEAU DE REPARTITION DES MANDATS PAR COMMISSIONS - Mandature 2016-2021

DEH - mise à jour du 23/03/2017

Mandat	Organisme émetteur	Commissions	Référent technique	TITULAIRES : 2017 Désignations	SUPPLEANTS : 2017 Désignations
<b>GAL Pays Lunévillois</b> - Parc Naturel Régional de Lorraine (PNRL)	PNRL	Infrastructures et Territoires		<b>O. Bertrand</b>	<b>JL Kayser</b>
<b>GAL Ouest</b> - Parc Naturel Régional de Lorraine (PNRL)	PNRL	Infrastructures et Territoires		<b>Michel FASSOTTE - cci55</b>	<b>D. Roder</b>
<b>GAL Pays Terres de Lorraine</b> - Parc Naturel Régional de Lorraine (PNRL)	PNRL	Infrastructures et Territoires		<b>Ph. Perrin</b>	<b>D. Cerutti</b>
<b>Grand Nancy Aéroport</b> (GNA)	Métropole Gd Nancy	Infrastructures et Territoires		<b>F. Pélissier, G. Schaff, B. Meyer, J. Boonen</b>	
<b>Grand Nancy Congrès &amp; Evènements</b> - Conseil Stratégique et d'Orientation	GNCE	Infrastructures et Territoires		<b>F.Pélissier</b>	
<b>Grand Nancy Congrès &amp; Evènements</b> - Comité de pilotage – Cluster tourisme d'affaires	GNCE	Infrastructures et Territoires		<b>JS Mengin, Y.Schultz</b>	
<b>MATERIALIA</b> (Pôle de compétitivité matériaux)	Materialia	Infrastructures et Territoires		<b>Ph. Perrin</b>	
Maison de l'Entreprise, de l'Emploi et de la Formation en Pays Terres de Lorraine - <b>MEEF</b>	MEEF	Infrastructures et Territoires		<b>Ph. Perrin</b>	<b>D. Cerutti</b>
<b>Métropole du Grand Nancy (ATP)</b>	Métropole Gd Nancy	Infrastructures et Territoires		<b>B. Meyer, G. Schaff, D. Heftre</b>	
Mission Locale des Pays de <b>Briey</b>	Mission Locale des Pays de Briey	Infrastructures et Territoires		<b>A. Masson-Thomas</b>	<b>Z. Flijda</b>
Mission Locale du <b>Grand Nancy</b>	Maison de l'Emploi du Gd Nancy	Infrastructures et Territoires		<b>D. Manzano</b>	<b>F. Lo Pinto</b>

## TABLEAU DE REPARTITION DES MANDATS PAR COMMISSIONS - Mandature 2016-2021

DEH - mise à jour du 23/03/2017

Mandat	Organisme émetteur	Commissions	Référent technique	TITULAIRES : 2017 Désignations	SUPPLEANTS : 2017 Désignations
Mission Locale du Bassin de <b>Longwy</b>	Mission Locale du Bassin de Longwy	Infrastructures et Territoires		<b>J. Henrion, Z. Flijda</b>	
Mission Locale du <b>Lunévillois</b>	Mission Locale du Lunévillois	Infrastructures et Territoires		<b>O. Bertrand</b>	<b>JL Kayser</b>
Mission Locale <b>Terres de Lorraine</b>	Mission Locale Terres de Lorraine	Infrastructures et Territoires		<b>Ph. Perrin</b>	<b>D. Cerutti</b>
<b>Observatoire du Bruit</b> en Meurthe-et-Moselle	Dir. Départ. Des Territoires	Infrastructures et Territoires		<b>J. Boonen</b>	<b>O. Simon</b>
<b>PDU</b> (Plans de déplacements Urbains)	Métropole Gd Nancy	Infrastructures et Territoires		<b>JS Mengin</b>	<b>B. Meyer</b>
Plan de <b>prévention et de gestion des déchets de chantiers du bâtiment</b> et des travaux publics	Conseil départemental 54	Infrastructures et Territoires		<b>MJ Davanzo</b>	<b>D. Cerutti</b>
Plan de <b>prévention et de gestion des déchets non dangereux</b>	Conseil départemental 54	Infrastructures et Territoires		<b>MJ Davanzo</b>	<b>D. Cerutti</b>
Plan de <b>protection de l'atmosphère</b> de l'agglomération de Nancy	Dir. Départ. Des Territoires	Infrastructures et Territoires		<b>G. Schaff</b>	
<b>Pôle de Plasturgie de l'Est (PPE)</b>	PPE	Infrastructures et Territoires		<b>C. Faivre</b>	<b>N. Millot</b>
<b>Programme Local de Prévention des déchets</b>	Métropole Gd Nancy	Infrastructures et Territoires		<b>M. de Metz-Noblat</b>	
<b>PROVOIDEAU</b> (Comité de liaison pour la promotion de la voie d'eau)	Provoideau	Infrastructures et Territoires		<b>O. Simon</b>	
<b>RACINE</b> (SASU)	CCI54	Infrastructures et Territoires		<b>F. Pélissier, D. Heftre, J. Chevalier</b>	<b>G. Schaff, A. Habrant, B. Meyer</b>

## TABLEAU DE REPARTITION DES MANDATS PAR COMMISSIONS - Mandature 2016-2021

DEH - mise à jour du 23/03/2017

Mandat	Organisme émetteur	Commissions	Référent technique	TITULAIRES : Désignations 2017	SUPPLEANTS : Désignations 2017
SCOT Nord Meurthe-et-Mosellan	Id	Infrastructures et Territoires		J. Henrion	A. Masson-Thomas
SCOT Sud Meurthe-et-Moselle	id	Infrastructures et Territoires		F. Pélissier, B. Meyer	P. Carreras, S. Moretti
<b>SDE 54</b> (Syndicat départemental d'électricité de Meurthe-et-Moselle)	SDE54	Infrastructures et Territoires		J. Boonen	
<b>SE3M</b> (SASU)	CCI54	Infrastructures et Territoires		F. Pélissier, G. Schaff, D. Vaucois, MJ Davanzo, D. Roder	
<b>SEBL</b> (Société d'Équipement du Bassin Lorrain)	SEBL	Infrastructures et Territoires		F. Pélissier	G. Schaff
<b>Seine Moselle Rhône</b>	Seine Moselle Rhône	Infrastructures et Territoires		F. Pélissier	G. Schaff
Société Immobilière Lorraine Entreprises - <b>SILE</b>	CCI	Infrastructures et Territoires		G. Schaff	
<b>SOLOREM</b> (Société Lorraine d'Économie Mixte d'Aménagement urbain)	SOLOREM	Infrastructures et Territoires		F. Pélissier	G. Schaff
Syndicat mixte pour la réalisation de zones industrielles en Meurthe-et-Moselle ( <b>SMZIMM</b> )	Conseil départemental 54	Infrastructures et Territoires		F. Pélissier, A. Masson-Thomas, G. Schaff, B. Meyer	J. Boonen, JL Kayser, J. Henrion, D. Cerruti
<b>VNF</b> - Voies Navigables de France (Com. Territ. Grand Est)	VNF	Infrastructures et Territoires		G. Schaff	



## TABLEAU DE REPARTITION DES MANDATS PAR COMMISSIONS - Mandature 2016-2021

DEH - mise à jour du 23/03/2017

Mandat	Organisme émetteur	Commissions	Référent technique	TITULAIRES : 2017 Désignations	SUPPLEANTS : 2017 Désignations
ARTEM Entreprises	Artem Nancy	Institution et Partenaires Economiques		B. Meyer	
Association Nationale des Directeurs Généraux de CCI	Asso Nationale des DG des CCI	Institution et Partenaires Economiques		L. Gilson	
CCI France	CCI France	Institution et Partenaires Economiques		F. Péliissier	G. Schaff
CDAES (Conférence départementale des Acteurs Économiques et Sociaux)	Conseil départemental 54	Institution et Partenaires Economiques		D. Cerutti	
Cellule de Veille Economique (CVE)	Préfecture	Institution et Partenaires Economiques		G. Schaff	E. Dulac
Centre de Ressources Régional (CDRR)	CDRR	Institution et Partenaires Economiques		F. Péliissier	
Cercle Economique Lorrain	CEL	Institution et Partenaires Economiques		F. Péliissier	
Club Affaires Stanislas	Club Affaires Stanislas	Institution et Partenaires Economiques		P. Durst	
Commission d'Établissement des Listes Electorales de Briey	Tribunal de Commerce de Briey	Institution et Partenaires Economiques		J. Henrion	
Commission d'Établissement des Listes Electorales de Nancy	Tribunal de Commerce de Nancy	Institution et Partenaires Economiques		G. Schaff	

## TABLEAU DE REPARTITION DES MANDATS PAR COMMISSIONS - Mandature 2016-2021

DEH - mise à jour du 23/03/2017

Mandat	Organisme émetteur	Commissions	Référent technique	TITULAIRES : Désignations 2017	SUPPLEANTS : Désignations 2017
Commission d'Organisation des Elections	Préfecture	Institution et Partenaires Economiques		F. Pélissier, L. Gilson	J. Boonen, E. Taverne
Commission de la Pesée Economique	CCI54	Institution et Partenaires Economiques		F. Pélissier, JS Mengin, G. Schaff	
FIRMNET	CCI France	Institution et Partenaires Economiques		F. Pélissier	
INSTITUT DE LA GRANDE REGION	IGR	Institution et Partenaires Economiques		G. Schaff	
IMEO	imeo	Institution et Partenaires Economiques		F. Pélissier	
OREE 54 (Organisation en réseau pour l'économie et les entreprises)	CCI54	Institution et Partenaires Economiques		F. Pélissier	
Réseau des élus référents Parité dans les CCI	CCI France	Institution et Partenaires Economiques		D. Manzano, G. Schaff	
Société Industrielle de l'Est	Maison de l'Entreprise	Institution et Partenaires Economiques		G. Schaff	
SRDEII	CCI Grand Est	Institution et Partenaires Economiques		L. Gilson	

## TABLEAU DE REPARTITION DES MANDATS PAR COMMISSIONS - Mandature 2016-2021

DEH - mise à jour du 23/03/2017

Mandat	Organisme émetteur	Commissions	Référent technique	TITULAIRES : Désignations 2017	SUPPLEANTS : Désignations 2017
ADER Investissements	SETIA	Services, Industries, Filières-Clefs et Appui aux Entreprises	BOR	F. Péliissier	J. Boonen, J. Chevalier, B. Ouarnier
Ambassadeurs des marchés publics	Préfecture	Services, Industries, Filières-Clefs et Appui aux Entreprises		J. Boonen	
APROFIN (Association pour la Formation d'Activités Financières à Nancy)	Maison de la Finance	Services, Industries, Filières-Clefs et Appui aux Entreprises	BOR	A. Habrant	B. Ouarnier
ARDAN	Ardan	Services, Industries, Filières-Clefs et Appui aux Entreprises		A. Habrant	E. Dulac
CAREP ( Centre d'Accueil et de Ressources pour Entreprises du Pays du Val de Lorraine)	CAREP	Services, Industries, Filières-Clefs et Appui aux Entreprises		G. Schaff	
CCI – Entreprendre en France	CCI Entreprendre en France	Services, Industries, Filières-Clefs et Appui aux Entreprises		J. Chevalier	
CDIDL (Commission des impôts directs locaux)	Dir. Départ. Finances Publiques	Services, Industries, Filières-Clefs et Appui aux Entreprises		J. Boonen, Alex Müller	JS Mengin, C. Heisser
Chambersign	CCI Lyon	Services, Industries, Filières-Clefs et Appui aux Entreprises		G. Roux	

## TABLEAU DE REPARTITION DES MANDATS PAR COMMISSIONS - Mandature 2016-2021

DEH - mise à jour du 23/03/2017

Mandat	Organisme émetteur	Commissions	Référent technique	TITULAIRES : Désignations 2017	SUPPLEANTS : Désignations 2017
Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Litiges Relatifs aux Marchés Publics de Nancy	Préfecture	Services, Industries, Filières-Clefs et Appui aux Entreprises		J. Chevalier	JS Mengin
Commission Départementale de Conciliation en matière de baux d'immeubles ou de locaux à usage commercial, industriel ou artisanal	CDC	Services, Industries, Filières-Clefs et Appui aux Entreprises		O. Bertrand, J. Chevalier	G. Roux, JS Mengin
<b>Commission Départementale de Conciliation - Litiges relatifs aux insuffisances de prix ou d'estimation d'immeubles et de fonds de commerce</b>	CDC	Services, Industries, Filières-Clefs et Appui aux Entreprises		O. Bertrand	JS Mengin
Commission Départementale des Impôts Directs et des Taxes sur le Chiffre d'Affaires - Litiges concernant les impôts directs et les taxes sur le chiffre d'affaires - <b>CDITCA</b>	Dir. Départ. Des Finances Publiques	Services, Industries, Filières-Clefs et Appui aux Entreprises		J. Chevalier	JS Mengin
Commission Départementale des Impôts Directs et des Taxes sur le Chiffre d'Affaires - Litiges relatifs à la déductibilité des rémunérations ou à l'imposition des rémunérations	Dir. Départ. Des Finances Publiques	Services, Industries, Filières-Clefs et Appui aux Entreprises		J. Chevalier	JS Mengin
Commission Départementale des Impôts Directs et des Taxes sur le Chiffre d'Affaires - Litiges relatifs à la détermination de la valeur vénale des immeubles dont les mutations sont passibles de la TVA	Dir. Départ des Finances Publiques	Services, Industries, Filières-Clefs et Appui aux Entreprises		J. Chevalier	JS Mengin
Commission Départementale de <b>Lutte contre le Travail Illégal</b>	Préfecture	Services, Industries, Filières-Clefs et Appui aux Entreprises		L. Rebeck	

# TABLEAU DE REPARTITION DES MANDATS PAR COMMISSIONS - Mandature 2016-2021

DEH - mise à jour du 23/03/2017

Mandat	Organisme émetteur	Commissions	Référent technique	TITULAIRES : Désignations 2017	SUPPLEANTS : Désignations 2017
<b>Critt METALL 2T</b>	Critt Metall 2T	Services, Industries, Filières-Clefs et Appui aux Entreprises		<b>P. Perrin</b>	
FLC - ILP (Fonds Lorrain de Consolidation et de Retournement)	FLC	Services, Industries, Filières-Clefs et Appui aux Entreprises		<b>A. Habrant</b>	
FLC - ILP (Fonds de Consolidation et de Retournement)	FLC	Services, Industries, Filières-Clefs et Appui aux Entreprises		<b>A. Habrant</b>	
<b>HOMEGAL</b>	Homegal	Services, Industries, Filières-Clefs et Appui aux Entreprises		<b>J. Henrion</b>	<b>A. Masson-Thomas</b>
<b>Initiative Bassins Briey-Orne IBBO - Conseil d'Administration – Bureau – Assemblée Générale</b>	IBBO	Services, Industries, Filières-Clefs et Appui aux Entreprises		<b>A. Masson-Thomas</b>	<b>J. Henrion</b>
Initiative Bassins Briey-Orne IBBO - Comité d'agrément	IBBO	Services, Industries, Filières-Clefs et Appui aux Entreprises		<b>R. Wingerter</b>	
<b>Initiative en Pays Lunévillois - Conseil d'Administration - Assemblée Générale</b>	IPL	Services, Industries, Filières-Clefs et Appui aux Entreprises		<b>JL Kayser</b>	<b>O. Bertrand</b>
Initiative en Pays Lunévillois - Comité d'agrément	IPL	Services, Industries, Filières-Clefs et Appui aux Entreprises		<b>I. Malglaive</b>	
<b>Initiative Grand Nancy - Conseil d'Administration - Assemblée Générale</b>	IGN	Services, Industries, Filières-Clefs et Appui aux Entreprises		<b>J. Chevalier</b>	<b>B. Meyer</b>
Initiative Grand Nancy - Comité d'agrément	Maison de l'Entreprise	Services, Industries, Filières-Clefs et Appui aux Entreprises		<b>I. Malglaive</b>	
<b>Initiative Pays-Haut - Assemblée Générale - Conseil d'Administration</b>	IPH	Services, Industries, Filières-Clefs et Appui aux Entreprises		<b>J. Henrion</b>	<b>A. Masson-Thomas</b>

## TABLEAU DE REPARTITION DES MANDATS PAR COMMISSIONS - Mandature 2016-2021

DEH - mise à jour du 23/03/2017

Mandat	Organisme émetteur	Commissions	Référent technique	TITULAIRES : 2017 Désignations	SUPPLEANTS : 2017 Désignations
Initiative Pays-Haut - <i>Comité d'agrément</i>	IPH	Services, Industries, Filières-Clefs et Appui aux Entreprises		<b>R. Wingerter</b>	
<b>Initiative Terres de Lorraine</b> - <i>Conseil d'Administration - Assemblée Générale</i>	ITDL	Services, Industries, Filières-Clefs et Appui aux Entreprises		<b>Ph. Perrin, D. Cerutti</b>	
Initiative Terres de Lorraine - <i>Comité d'agrément</i>	ITDL	Services, Industries, Filières-Clefs et Appui aux Entreprises		<b>I. Kaercher</b>	
<b>Initiative Val de Lorraine</b> - <i>Conseil d'Administration et Assemblée Générale</i>	CAREP	Services, Industries, Filières-Clefs et Appui aux Entreprises		<b>D. Roder</b>	<b>MH Brion</b>
Initiative Val de Lorraine - <i>Comité d'agrément</i>	CAREP	Services, Industries, Filières-Clefs et Appui aux Entreprises		<b>R. Wingerter</b>	
<b>Lorraine Active</b>	Lorraine Active	Services, Industries, Filières-Clefs et Appui aux Entreprises		<b>I. Malglaive</b>	
<b>Lorraine Inside</b>	CCI54	Services, Industries, Filières-Clefs et Appui aux Entreprises		<b>A. Habrant</b>	
Val de Lorraine Entreprendre	CAREP	Services, Industries, Filières-Clefs et Appui aux Entreprises		<b>D. Roder</b>	<b>D. Manzano</b>